PRODUITS ALIMENTAIRES

LES PRIX S'ENVOLENT SUR LES MARCHÉS

Page 5

PALAIS DES EXPOSITIONS

INCENDIE DANS UN DÉPÔT D'APPAREILS ÉLECTRONIQUES

Page 24

MIDI Libre

ISSN : 1112-7449

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 2988 | Jeudi 19 janvier 2017 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

QUELQUES HEURES AVANT LE DÉCISIF DERBY ENTRE L'ALGÉRIE ET LA TUNISIE

GARDER LE SCHÉMA OU RENFORCER LE MILIEU ?

Page 17

HAUTE INSTANCE DE SURVEILLANCE DES ÉLECTIONS

LA LISTE DES MEMBRES DÉVOILÉE

Page 3

CLASSEMENT DE L'AFFAIRE NEZZAR

LES PLAIGNANTS FONT RECOURS

Page 4

MINISTÈRE DU COMMERCE

ABDELMADJID TEBBOUNE REMPLACE BAKHTI

Page 3

BOUABDELLAH GHLAMALLAH

"BOUDIAF A ÉTÉ ASSASSINÉ PAR CEUX QUI L'ONT RAMENÉ"

Page 4

LA CEINTURE DE SÉCURITÉ POUR LES PASSAGERS ARRIÈRE N'EST PAS OBLIGATOIRE

TAHAR MESSAOUD NACER SE DIT "ÉTONNÉ"

Page 3

LE MONOXYDE DE CARBONE TUE TOUJOURS

LA VIGILANCE DE MISE

Page 6

Repères

5 membres d'une famille ont péri victimes du monoxyde de carbone à Khenchela.

30 micro-entreprises de transfert du GPL bientôt créées au niveau national.

200 affaires liées à des erreurs médicales enregistrées en deux années.

UN PROJET POUR LA PRÉSERVATION DU TAPIS DE LA RÉGION DE BABAR

La ministre déléguée chargée de l'Artisanat auprès du ministre de l'Aménagement du Territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Aïcha Tagabou, a annoncé la réalisation d'un *"grand"* projet pour la préservation du célèbre tapis de Babar à travers la formation de jeunes artisanes. Ce projet sera exécuté avec le concours de plusieurs ministères, dont ceux de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, celui de l'Intérieur et des Collectivités locales en plus de celui du département de l'Artisanat, a indiqué à l'APS la ministre délégué. Le projet associera également l'Union européenne et inclura des stages de formation intensive pour les jeunes artisanes dans la commune de Babar pour préserver ce tapis, améliorer sa commercialisation et l'exporter, a expliqué Mme Tagabou qui a appelé à la création de coopératives dans les divers métiers artisanaux, y compris celui de la tapisserie. La ministre déléguée a inauguré, à Khenchela, un centre d'exposition et de vente de produits artisanaux et une maison de l'artisanat

comprenant un total de 54 locaux de commerce pour les artisans locaux dans le cadre de la stratégie nationale d'encouragement de la production nationale et de préservation du patrimoine culturel.

DES ÉCOLES NATIONALES DE COMPTABILITÉ BIENTÔT OPÉRATIONNELLES

Une future Ecole nationale du Trésor, spécialisée dans la formation des comptables publics et un Institut supérieur de la profession comptable, qui aura pour tâche de former des experts comptables et des commissaires aux comptes, devraient être opérationnels avant la fin de l'année 2017.

La nouvelle école, qui sera implantée à Tipasa, démarrera ses cours, vers la fin du mois de septembre 2017, tout d'abord en utilisant les locaux de l'Ecole nationale des impôts de Koléa. L'école appliquera un programme pédagogique qui sera établi en collaboration avec le futur Institut supérieur de gestion, qui devrait également démarrer sa formation à partir du mois de septembre prochain. Par ailleurs l'informatisation totale de l'activité des services du Trésor public interviendra au cours de la même année, année qui devrait voir également l'actualisation du guide des procédures comptables. Un manuel de comptabilité générale, conforme au nouveau Système comptable financier (SCF), appliqué depuis janvier 2010, sera disponible avant la fin du mois de juin 2017 et fera l'objet d'une large diffusion auprès des professionnels, opérateurs économiques ainsi que du secteur de la formation.

33E CHALLENGE INTERNATIONAL DE CROSS-COUNTRY CHERDIOUI-SAÏD SAMEDI À FRÉHA

La 33e édition du challenge international du cross-country Cherdioui-Saïd se déroulera samedi à Fréha, a appris l'APS auprès du président de la Ligue d'athlétisme de la wilaya. Le challenge de cette année sera dédié à la mémoire de Bachir Belkacem, ancien vice-président de la ligue locale d'athlétisme décédé en janvier 2014.

Sept pays étrangers prendront part à cette compétition : le Kenya, l'Éthiopie, le Qatar, l'Afrique de Sud, le Maroc et la Tunisie qui participeront aux différentes courses avec 15 athlètes. Une vingtaine de wilayas seront également présentes à ce rendez-vous sportif devenu une tradition au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou. 1.300 athlètes prendront part à l'édition de cette année. Excepté la catégorie écoles filles et écoles garçons qui seront réservées aux jeunes coureurs de la wilaya de Tizi-Ouzou, le reste des épreuves dans différentes tranches d'âge seront ouvertes à tous les sportifs qui désirent prendre part à ce challenge. Les inscriptions se clôtureront aujourd'hui 19 janvier prochain à 18h, tandis que la compétition s'ouvrira dans la matinée du samedi 21 janvier à 8h30 au niveau de parcours réservé au courses. Le challenge de cross-country portant le nom de Cherdioui Saïd, père de l'athlétisme au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou, a été lancé pour la première fois en 1978.

Dixit

NOURIA BENGHEBRIT

"Un appel d'offres national pour l'impression des livres scolaires de 2e génération, a déjà été lancé. 7 maisons d'édition en ont été attributaires au titre de la mise en œuvre de la loi d'orientation sur l'Éducation qui interdit le monopole de l'impression du livre scolaire par une seule maison d'édition.".

ILS RECHERCHENT UNE NOUNOU POUR FAIRE LE... TOUR DU MONDE AVEC EUX

"Nous cherchons quelqu'un qui aime nos enfants autant que nous, même quand ils font n'importe quoi…", expliquent M'Kenzie et Derek Tillotson, qui partiront depuis New York en juillet. Ils passeront notamment par l'Islande, la Pologne, la Hongrie, l'Italie, l'Espagne, la Turquie, l'Autriche, l'Allemagne, la France, Hawaï, la Nouvelle-Zélande et l'Asie. Pour un salaire mensuel de 1.200 à 1.500 dollars, l'employé devra garder les enfants, faire à manger, le ménage mais aussi leur donner des cours "dans un environnement d'apprentissage amusant".

Si les horaires ne sont pas véritablement fixes puisque la nounou vivra avec la famille, le couple assure qu'elle "aura du temps pour elle chaque jour et qu'elle bénéficiera d'un ou deux jours de congé par semaine".

En outre, la famille avancera tous les frais de transport, de repas ou de logement. Depuis sa mise en ligne le 3 janvier dernier, la vidéo du couple a été vue par plus de 190.000 internautes.

UN LIVRE RESTITUÉ À LA BIBLIOTHÈQUE… 100 ANS PLUS TARD

Il a été retiré il y a maintenant 100 ans. Un ouvrage, justement intitulé Forty Minutes Lates vient d'être rendu à la bibliothèque publique de San Francisco.

L'histoire démarre en 1917. Une certaine Phoebe Webb emprunte cet ouvrage mais décède une semaine avant de devoir le rendre. Ce recueil de récits datant de 1909, écrit par Francis Hopkinson Smith, va finalement être oublié jusqu'en 1996.

Cette année-là, l'arrière-petit-fils de l'emprunteuse, Johnson Webb, tombe par hasard sur l'œuvre. Mais de peur de devoir payer une amende record, il conserve l'ouvrage durant encore quelques années. Néanmoins, la bibliothèque publique de San Francisco a décidé en ce début d'année, à travers le Five forgiveness program, d'amnistier jusqu'au 14 février tous les retardataires n'ayant pas rendu les ouvrages empruntés.

Johnson a ainsi pu ramener le livre emprunté par son arrière-grand-mère, un siècle plus tôt.

DES GENDARMES INTERVIENNENT POUR ARRÊTER… UN COCHON À TOULOUSE

Les militaires de la brigade de l'Isle-en-Dodon ont dû intervenir, lundi après-midi, pour mettre fin à la vadrouille d'un cochon domestique. Cette truie d'un an et demi s'était offert une balade dans le centre de ce village de 1.800 habitants.

Le propriétaire de l'animal a pu être retrouvé, avec l'aide de la police municipale et d'un employé communal. Le cochon n'a heureusement pas fait de dégât ni de blessé au cours de son périple.

HAUTE INSTANCE DE SURVEILLANCE DES ÉLECTIONS

La liste des membres dévoilée

Le voile a été levé sur la liste complète des membres de la Haute instance de surveillance des élections (HISE). En effet trois décrets présidentiels viennent d'être publiés, hier, au Journal officiel n° 01 du 4 janvier 2017.

PAR KAMAL HAMED

La liste des 205 membres-magistrats de cette instance ainsi que les 205 membres faisant partie des compétences indépendantes choisies parmi la société civile.

D'ailleurs c'est le choix des membres de cette dernière catégorie qui était attendue avec une certaine curiosité par l'opinion publique. Ainsi, au titre des compétences nationales, 9 membres ont été désignés par le président de la République. Il s'agit de Belalam Ali, Ben Mabrouk Chiekh, Mekideche Mustapha, Dridi Nadia, Benabes, Bouabdellah Abderrahmane, Touil Abdelhadi, Sbia Mohamed Noureddine et Lamari Mohamed Mahrez.

Le plus connu de ces membres est certainement Mustapha Mekideche qui est un expert économique et membre du Conseil national économique et social (Cnes). Lamari Mohamed Mahrez a longtemps été président d'un comité de solidarité avec le peuple sahraoui alors que Nadia Dridi qui dirige une association est connue dans le milieu associatif. Les autres membres de cette catégorie, soit 196 personnes, sont choisis, au titre de la représentation géographique des wilayas. La HISE, qui est présidée, pour rappel, par Abdelwahab Derbal et comprend donc 410 membres, a été instituée, par la Constitution révisée adoptée par les deux Chambres du Parlement le 7 février dernier. Ces compétences indépendantes ont été proposées par un comité ad hoc, institué par ladite loi, et présidé par le président du Conseil national économique et social. Ce comité a accompli sa mission en tenant compte de la représentation de la société civile à travers l'ensemble des wilayas ainsi que de la communauté nationale à l'étranger. Selon un communiqué de la présidence de la République rendu public il y a quelques jours "*l'ensemble des compétences indépendantes sélectionnées ne sont ni des élus, ni des membres de partis politiques, ni des titulaires de fonctions supérieures de l'État*". L'institution de la HISE intervient conformément aux dispositions de l'article 196 de la loi fondamentale. "*Il est créé une Haute instance indépendante de surveillance des élections. Elle est présidée par une personnalité nationale nommée par le président de la République, après consultation des partis politiques*" indique cet article de la Constitution qui précise aussi les prérogatives, la composante et les modalités de fonctionnement de cette Instance. Il est ainsi stipulé que cette HISE "*dispose d'un comité permanent et déploie ses autres membres dès la convocation du corps électoral. Elle est composée à parité de magistrats proposés par le Conseil supérieur de la magistrature, nommés par le président de la République ; et de compétences indépendantes choisies parmi la société civile, nommées eux aussi par le président de la République*". Pour les missions qu'elle est chargée d'assumer, l'article 196 de la Constitution stipule qu'elle veille à la transparence et à la probité des élections présidentielles, législatives et locales et du référendum, depuis la convocation du corps électoral jusqu'à la proclamation des résultats provisoires du scrutin. Son comité permanent veille, quant à lui, à la supervision des opérations de révision des listes électorales par l'administration ; à la formulation de recommandations pour l'amélioration du dispositif législatif et réglementaire régissant les opérations électorales ; à l'organisation de cycles de formation civique au bénéfice des formations politiques, sur la surveillance des scrutins et la formulation des recours.

Avant d'arriver à l'étape des urnes, la Hise déjà sur le front.

K. H.

LES DÉPUTÉS ONT REJETÉ L'OBLIGATION DE LA CEINTURE DE SÉCURITÉ POUR LES PASSAGERS ARRIÈRE

Tahar Messaoud Nacer se dit "étonné"

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Les nouvelles mesures décidées par les pouvoirs publics, pour tenter de mettre un frein à la multiplication des accidents de la route et aux nombreux tués et blessés qu'ils engendrent, chaque fois, dans leur sillage, ont été largement commentées, hier, durant l'émission *l'Invité de la rédaction* de la chaîne 3 de la Radio algérienne. Tahar Messaoud Nacer, membre du Conseil d'administration de la Société nationale des transports routiers (SNTR) qui s'y exprimait, relève qu'il s'agit là d'un phénomène nécessitant, aussi, d'autres traitements, considérant que l'introduction d'un permis à points et "*l'alourdissement des sanctions*" ne sont pas suffisants, et qu'il faudrait les accompagner par "*d'autres mesures*".

Il observe qu'alourdir, sans cesse, les sanctions qui, dit-il, ont pris la "*part du lion*", quand il s'agit de sanctionner les automobilistes pris en défaut, "*est réducteur comme vision*" de la sécurité routière. Il estime qu'il faudrait, à l'avenir, prendre en compte le "*triptyque*" véhicule-homme-environnement et non pas, seulement, travailler sur le seul aspect répressif du phénomène. Il faut, estime-t-il, revenir sur les causes premières des comportements "*agressifs*" de conducteurs. S'il se dit en faveur des mesures décidées pour traiter la "*délinquance de masse*" que représente l'insécurité routière, Tahar-Messaoud Nacer appelle à ne pas occulter d'autres dimensions comme celles liées à un apprentissage permanent des instructeurs et des conducteurs, à partir de l'école, et à consacrer l'attention sur l'état des véhicules circulant sur les routes.

Après l'obtention d'un permis, "*provisoire ou probatoire*", il propose que les conducteurs fassent, en outre, régulièrement l'objet d'une évaluation de leurs "*attitudes et aptitudes*" à conduire un véhicule automobile.

Commentant la création d'une délégation interministérielle de lutte contre les accidents de la circulation routière, placée sous l'autorité du Premier ministre, l'intervenant dit sa satisfaction de voir "*enfin décloisonnée*" la gestion liée au problème des sinistres routiers, avec leurs incessants lots de victimes.

Pour lui, il s'agit dorénavant, "*d'afficher des objectifs*" tendant à réduire, sur une période déterminée, en taux "*chiffrés et mesurables*" les accidents, afin, indique-t-il, que l'on puisse aller dans des directions "*que l'on corrigera, au fur et à mesure*".

R. R.

LÉGISLATIVES

Une télévision offshore pour le FLN

PAR RANIA NAILI

Le FLN a lancé, avant-hier mardi, sa propre chaîne de télévision sur une ancienne fréquence de la chaîne de télévision privée *KBC Algérie*. Pour le moment, aucun programme n'est diffusé. Sur l'écran, des images du pays, le sigle du FLN à droite avec l'hymne national, des chansons patriotiques passent en boucle. "*C'est un projet mais il n'y a rien de concret. Ce sont des essais techniques que nous sommes en train de faire. Nous effectuons également des évaluations notamment en ce qui concerne l'impact financier*", explique à *TSA*, Moussa Benhamadi, conseiller à la communication de l'ex-parti unique.

Selon lui, il s'agit d'une évaluation purement technique pour savoir si le parti est "*en mesure un jour de lancer une chaîne de télévision puisque la décision n'a toujours pas été prise. Quand on aura répondu à toutes ces questions, on ira devant l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (Arav)*", assure notre interlocuteur.

Le lancement de cette chaîne-test intervient au moment où les autorités tentent de trouver une solution aux problèmes posés par les chaînes de télévision privées informelles lancées depuis l'étranger mais activant en Algérie sans autorisation. "*On ne va pas aller à contre-courant de la politique du gouvernement quand même ! On va suivre toute la procédure*", rassure M. Benhamadi. D'où émet le FLN ? "*Le satellite est dans les cieux*", ironise-t-il avant d'ajouter qu'il s'agit de "*détails techniques. Ce sont des fréquences qu'on utilise juste pour tester. D'ailleurs, c'est un test de 24 heures*", selon lui. "*Il y a des choses techniques qu'on doit maîtriser avant de lancer un projet*", poursuit-il.

Ould Abbès à Blida et Tipasa

Après la décision du bureau politique du FLN de mettre en place des commissions locales pour la préparation des législatives, son secrétaire général, le docteur Djamal Ould Abbès, sera en déplacement aujourd'hui à Blida pour l'installation de la commission de wilaya et samedi à Tipasa, dans le même cadre. Pour rappel, des membres du BP sont également chargés à travers différentes régions du pays de procéder à la mise en place de ces commissions qui doivent recevoir et étudier les candidatures pour les prochaines législatives

R. N.

MINISTÈRE DU COMMERCE

Abdelmadjid Tebboune remplace Bakhti Belaib

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a chargé hier le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, d'assurer l'intérim du ministère du Commerce durant l'absence de Bakhti Belaib, qui suit un traitement médical, indique la présidence de la République dans un communiqué.

"Son Excellence Abdelaziz Bouteflika, président de la République, a chargé, ce jour, Abdelmadjid Tebboune, ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, de l'intérim du ministère du Commerce durant l'absence de Bakhti Belaib, qui suit un traitement médical", précise la même source.

Pour rappel, le ministre du Commerce se soigne en France où il fait régulièrement des allers-retours. Dernièrement, son état de santé avait semblé s'améliorer, mais cette nouvelle situation nous fait craindre une aggravation de son état général.

R. N.

AFFAIRE NEZZAR

Les plaignants font recours contre le classement de l'affaire

Vingt-quatre heures après l'annonce du classement de l'affaire de Nezzar en Suisse par le parquet à Genève, les plaignants représentés par l'ONG international Trial ont décidé de déposer un recours.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Dans son communiqué, l'ONG qui avait déposé plainte contre le général Khaled Nezzar, *"juge cette décision de classement incompréhensible et soutient le recours des parties civiles devant le Tribunal pénal fédéral (TPF)."*

"Il aura fallu l'arrestation du prévenu, plusieurs années de procédure ainsi que de nombreuses auditions de témoins et victimes pour que le MPC (Ministère public de la Confédération suisse NDLR) *estime que la qualification des faits ne justifie en fin de compte pas la tenue d'un jugement"*, estime la même source affirmant qu'une *"une décision du TPF pourrait cependant relancer l'affaire."*.

"Nous avons déposé recours devant le Tribunal pénal fédéral à Bellinzone. Il est en effet inexplicable que le MPC ait enquêté pendant cinq ans, interrogé une quinzaine de témoins et soit allé jusqu'à adresser une Commission rogatoire internationale à l'Algérie sans jamais mettre en doute l'existence d'un conflit armé, avant de brusquement conclure à son absence", explique Me Pierre Bayenet, l'un des avocats des parties civiles, contacté par Trial International.

Selon l'ONG, un important faisceau d'indices démontre que *"les faits de torture dénoncés par les victimes ont bien été commis par l'armée dans le cadre d'un conflit armé particulièrement meurtrier".*

Le général Khaled Nezzar.

"La décennie noire a fait 200.000 morts et nombreuses sont les sources qui illustrent l'intensité des combats entre les groupes armés et l'armée algérienne après le coup d'État. Pourtant, une impunité quasi totale règne à ce sujet. Il est encore temps que cela change", estime Philip Grant, Directeur de Trial international.

Les parties civiles abondent dans ce sens : *"La raison invoquée pour classer l'affaire est un véritable camouflet pour toutes les victimes de torture de la sale guerre. Elles ont vécu cette guerre dans leur chair et nier son existence, c'est leur faire une nouvelle fois violence"*, a déclaré à l'ONG Me Damien Chervaz, un autre avocat des parties civiles.

Trial International affirme soutenir leur *démarche et souhaite que le TPF puisse "confirmer l'existence du conflit armé en Algérie à l'époque des faits. Le MPC sera alors enfin tenu de se prononcer sur la responsabilité de Khaled Nezzar dans de nombreux actes de torture".* Pour rappel, le procureur fédéral a, en effet, prononcé une ordonnance conformément à l'article 319 du Code de procédure pénale suisse, qui stipule que *"le ministère public ordonne le classement de la procédure lorsqu'aucun soupçon justifiant une mise en accusation n'est établi, lorsque les éléments constitutifs d'une infraction ne sont pas réunis, lorsque des faits justificatifs empêchent de retenir une infraction contre le prévenu, lorsqu'il est établi que certaines conditions à l'ouverture de l'action pénale ne peuvent pas être remplies"*, explique la même source.

Ce classement intervient après cinq années d'une longue procédure d'instruction, précise-t-on encore.

Les plaignants, *"actionnés par les mêmes cercles anti-algériens à partir de certaines capitales européennes, avaient été poussés à mener une action de propagande 'retentissante', alors que leurs méfaits continuent à discréditer l'Islam et à jalonner les soulèvements dans les pays arabes"*, souligne-t-on dans l'entourage du général. *Ces activistes "croyaient pouvoir, ainsi, réussir un coup d'éclat pour rattraper l'échec cuisant qu'ils avaient essuyé devant les juridictions françaises à Paris, dix-huit ans plus tôt"*, a-t-elle ajouté.

C. A.

BOUABDELLAH GHLAMALLAH :

"Boudiaf a été assassiné par ceux qui l'ont ramené"

Le président du Haut conseil islamique (HCI) Bouabdellah Ghlamallah a accusé *"ceux qui ont ramené Boudiaf de l'avoir tué".*

"Boudiaf a été assassiné par ceux qui l'ont ramené. Ces gens-là lui ont fait dire que l'école était sinistrée et il ne s'est pas passé une semaine, ils l'ont tué", a déclaré l'ancien ministre des Affaires religieuses, lors d'une conférence au Forum du quotidien arabophone *Echaâb. "Ceux qui ont tué le président Boudiaf, c'est ceux-là même qui lui ont fait dire que l'école nationale était sinistrée", a-t-il insisté.* Et *"depuis l'assassinat de Boudiaf, l'école est sinistrée et n'a pas encore retrouvé son chemin"*, a-t-il ajouté.

"Le courant salafiste ne nous convient pas"

Le président du HCI s'est attaqué également au courant salafiste. *"Le salafisme est un courant étranger. Culturellement, c'est un courant étranger. Il n'accepte pas l'échange, le débat. C'est un courant issu du Hanbalisme qui a été adopté par les Saoudiens. Ils sont libres. Il leur convient, mais il ne nous convient pas"*, a-t-il dit.

R. N.

AIR ALGÉRIE

La compagnie augmente les salaires

La compagnie nationale Air Algérie ne semble pas être touchée par l'austérité qui est devenu le maître mot du gouvernement. En effet, la compagnie aérienne a décidé cette semaine de gâter ses personnels en les gratifiant d'une augmentation de salaire qui atteindrait pour certains postes les 10.000 dinars.

On apprend que le relèvement des salaires s'est fait via la majoration des points indiciaires qui sont passés de 105 à 135.

Une question coule de source : Air Algérie qui n'est pas un modèle de performance a-t-elle réalisé de gros bénéfices pour se permettre une telle générosité dans ce contexte de crise financière ? Rien n'est moins sûr d'autant plus que le personnel de sa filiale Catering qui elle a dégagé des bénéfices, n'a pas été récompensé pour ses efforts.

R. N.

PRÈS DE 60 AUTORISATIONS ACCORDÉES AUX COMMERÇANTS À ALGER

Les soldes d'hiver ont commencé hier

PAR RACIM NIDAL

Les soldes d'hiver 2017, ont commencé hier et se poursuivront jusqu'au 28 février prochain a annoncé le représentant de la direction du commerce de la wilaya d'Alger, Dehar Layachi, précisant qu'une soixantaine d'autorisations ont été accordées à plus de 155 locaux commerciaux au niveau d'Alger.

M. Dehar a déclaré à l'APS, que la direction du commerce de la wilaya d'Alger a reçu jusqu'au 15 janvier, 96 dossiers de demande d'autorisation à participer à cette démarque, ajoutant que 57 autorisations ont été accordées à 155 locaux commerciaux et 6 autres ont été attribuées à 9 locaux pour la vente promotionnelle.

Les soldes de l'été du 21 juillet au 31 août 2017

Il a précisé que conformément à la décision de la wilaya du 22 novembre 2016 relative aux soldes d'hiver et d'été 2017, la période des soldes d'hiver a été fixée du 18 janvier 2017 à 8 h au 28 février 2017 à 20 h, alors que la période des soldes d'été débutera le 21 juillet 2017 à 8 h et se prolongera jusqu'au 31 août 2017 à 20 h.

Le même responsable a rappelé que le dépôt des dossiers pour les commerçants intéressés par cette opération sera valide jusqu'à la fin de la période fixée conformément aux lois et aux règlements en vigueur.

M. Dehar a par ailleurs indiqué que l'opération s'effectue en application des dispositions du décret exécutif du 18 juin 2006 fixant les conditions et les modalités de vente au rabais.

La décision prévoit également des dispositions claires concernant les peines infligées aux commerçants contrevenants si ces derniers sont interceptés par les agents de contrôle et de la répression des fraudes de la direction du commerce.

À quelles conditions ?

Selon la même source, la vente de soldes concerne les articles achetés par le commerçant depuis au moins trois mois et non les nouveaux articles, soulignant que la vente de soldes n'est pas obligatoire pour le commerçant, c'est un choix.

L'objectif est d'offrir, a-t-il dit, aux commerçants l'occasion de promouvoir leurs activités et aux consommateurs d'acquérir des produits à bas prix.

M. Dehar a ajouté que les démarques arrangent les faibles revenus et créent de la concurrence entre les commerçants qui doivent épuiser leurs stocks de marchandises pour de nouvelles collections.

Le même responsable a tenu à rappeler que le commerçant contrevenant au règlement et coupable de dépassements, sera immédiatement mis en demeure.

Si l'infraction se répète, un procès verbal sera établi contre le concerné pour publicité mensongère conformément à la loi 04/02 du 23 juin 2004, relative aux modalités d'exercice d'activités commerciales.

R. N.

PRODUITS ALIMENTAIRES

Les prix s'envolent sur les marchés

Les prix au détail de la majorité des produits alimentaires ont fortement augmenté en décembre dernier par rapport au même mois de 2015, tandis que des différences de prix demeurent significatives entre les régions du pays, selon les données publiées hier par le ministère du Commerce via l'agence officielle.

PAR INES AMROUDE

Pour les produits d'épicerie, les prix moyens à consommateurs se sont envolés, entre les deux périodes de comparaison, pour le lait en poudre infantile (+9,8 %), la levure sèche (+8,9 %), les pâtes alimentaires (+8 %), le concentré de tomate (+6,7 %), le café (+6,7 %), la farine conditionnée (+6,3 %), le thé (+6,1 %), le riz (+5,7 %), le sucre blanc (+3,5 %), les huiles alimentaires (+1 %) et la semoule ordinaire (+0,3 %).

Par contre, le lait en poudre adultes a enregistré une légère baisse de 0,3 %.

Concernant les légumes secs, une flambée a caractérisé le prix des pois chiches (+63 %), alors que celui des haricots secs a grimpé de 6,6% et des lentilles de 5,3 %.

Pour les légumes frais, à l'exception du prix de l'oignon sec qui a fortement baissé (-37 %), ceux des autres produits ont augmenté tels l'ail importé (+30,2 %), la tomate fraîche (+18,5 %), la pomme de terre (+2 %) et l'ail local sec (+1,2 %).

S'agissant des viandes, les prix moyens à la consommation ont baissé à l'exception de celui de la viande bovine congelée qui a enregistré une hausse de 2,8 %.

Pour les viandes locales, les prix moyens ont diminué pour la viande ovine (-1,5 %) et le poulet éviscéré (-4,2 %).

Les ménages désemparés face à l'envolée des prix.

Quant aux œufs, leur prix moyen a nettement augmenté avec une hausse de 36,4 % en décembre 2016 par rapport au même mois 2015.

Des différences de prix notables entre les régions du pays

Par ailleurs, il est toujours constaté des disparités de prix substantielles entre les régions du pays pour des produits alimentaires, qui s'expliquent essentiellement par les habitudes alimentaires d'une région pour certaines denrées, les frais de transport pour les wilayas éloignées et la spécialité agricole d'une région pour ce qui concerne les légumes et fruits ainsi que les viandes.

Ainsi, le prix moyen de la pomme de terre était, en décembre 2016, de 44 DA/kg dans la région de Blida contre 57 DA à Ouargla et à Bechar (différence de l'ordre de 13 DA), alors que l'ail local coûtait 459 DA/kg sur les étals de Béchar contre 634 DA à Alger (différence de 175 DA).

Idem pour les haricots verts qui valaient 126 DA/kg dans la région de Blida contre 190 DA à Oran (différence de 64 DA), tandis que la carotte se vendait à 54 DA à Sétif et à Saïda contre 78 DA à Ouargla (différence de plus de 20 DA), l'oignon était cédé à 40 DA/kg à Saïda contre 54 DA à Ouargla (différence de 14 DA).

Le kilogramme de pommes locales était cédé à 156 DA à Blida contre 290 DA à Oran (différence de plus de 130 DA).

Les dattes ont été cédées à 331 DA/Kg à Ouargla contre 544 DA à Sétif (une différence de 213 DA).

Concernant les produits d'épicerie, le prix moyen du lait en poudre infantile était à 407 DA à Oran et à 490 DA à Sétif (différence de plus de 80 DA).

Même tendance pour le prix de la farine conditionnée qui est moins chère à Oran avec 42 DA/kg contre 59 DA à Annaba (différence de 17 DA).

Le riz est cédé à 87 DA à Alger contre 101 DA à Annaba (une différence de 14 DA).

Le concentré de tomate se vendait à 160 DA à Oran contre 216 DA à Ouargla (une différence de 56 DA).

Très prisé dans le sud du pays, le thé était vendu durant le mois de décembre dernier à 414 DA/kg à Oran contre 901 DA à Ouargla (une différence de près de 490 DA). S'agissant des viandes, il est observé qu'elles sont moins chères dans la région de Batna: le kilogramme de viande ovine locale s'y vendait à 1.236 DA/kg contre 1.443 DA à Alger (différence de 207 DA), alors que la viande bovine locale y était cédée à 874 DA/kg à Batna contre 1.238 DA à Oran (différence de 364 DA), le poulet éviscéré s'y vendait à 301 DA contre 385 DA à Béchar (une différence de 84 DA).

I. A.

ACCORD OPEP

L'Algérie a respecté ses engagements

PAR RIAD EL HADI

L'Algérie, l'Arabie saoudite et le Koweït ont rigoureusement respecté leurs engagements de réduire leur production pétrolière pour effacer l'excédent des stocks sur le marché, selon une étude du fonds d'investissement américain JP Morgan emerging markets, citée par Oil Price. "*Les trois pays ont peut-être réduit leur production respective plus ce qu'ils ont promis dans l'accord de l'Opep, car non seulement ils tiennent à montrer qu'ils respectent les engagements de réduction, mais veulent aussi réduire l'offre plus que le niveau convenu*", souligne Oil Price. "*Ces pays étaient incontournables dans les négociations qui ont forgé l'accord de l'année dernière",* ajoute Oil Price en reprenant l'étude de JP Morgan emerging markets.

L'Algérie, "*qui s'est engagée à réduire sa production de 50.000 barils/jour"*, a entamé la mise en œuvre de l'accord, précise Oil Price, qui cite aussi l'entretien accordé par le ministre de l'Énergie, Nourredine Boutarfa, à Bloomberg, qui avait déclaré que *"l'Algérie pourrait aller jusqu'à 65 000 barils/jour pour soutenir les prix".* De son côté, l'Arabie saoudite, qui a supporté un effort de baisse important de 486.000 barils/jour à 10,05 mbj, a réduit son offre à moins de 10 millions mbj, selon son ministre de l'Énergie, Khalid Al Falih, qui envisage de renouveler cet engagement dans les six mois à venir. Le ministre du Pétrole koweïtien, Essam Al-Marzouq, a déclaré dimanche que son pays pourrait opérer une coupe de production de 148.000 barils/jour. "*Notre engagement de baisse de production est de 133.000 barils/jour, (…) nous avons baissé de 6.000 barils de plus et nous pourrons atteindre 146.000 ou 148.000/ barils/jour"*, a-t-il déclaré.

"*Il n'est pas surprenant pour l'Algérie et le Koweït, qui siègent dans le comité de suivi mis en place pour superviser la mise en œuvre de l'accord, et pour l'Arabie saoudite, plus grand producteur de l'Opep, de donner l'exemple aux autres producteurs"*, relève Oil Price. En parallèle à ces efforts menés pour stabiliser le marché pétrolier, les producteurs américains ont profité de la remontée des cours pour augmenter l'extraction. Selon les chiffres fournis par Oil Price, l'offre des États-Unis a augmenté de 500.000 barils/ jour depuis l'annonce de la conclusion de l'accord d'Alger fin septembre. Les quatorze membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole devraient se réunir le 22 janvier à Vienne pour adopter des mécanismes en vue de renforcer l'effort de baisse engagé, a indiqué vendredi le secrétaire général de l'Opep, Mohammad Barkindo, dans un entretien à Bloomberg Television. Ils devraient ensuite se rencontrer en mai pour discuter de l'opportunité de prolonger l'accord de novembre portant sur une réduction de 1,2 million de barils/jour à 32,5 mbj à partir de janvier 2017.

R. E.

ALORS QUE LE PÉTROLE DE SCHISTE REPREND À PLEIN RÉGIME

LES PRIX DU PÉTROLE RECULENT

Les prix du pétrole reculaient hier en cours d'échanges européens, alors que les extractions de pétrole de schiste reprennent, compensant les baisses de production que l'Organisation des pays exportateurs (Opep) de pétrole s'impose.

À 11h20 GMT (12h20 à Paris), le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février valait 54,83 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 64 cents par rapport à la clôture de mardi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour le contrat de mars cédait 66 cents à 51,82 dollars.

Les cours de l'or noir reculaient pour la deuxième séance consécutive, ayant effacé en fin d'échanges européens mardi leurs gains enregistré en séance.

"*Selon les données publiées par l'EIA (Energy Information Administration, antenne du département américain de l'Énergie ou DoE) mardi, les extractions de pétrole de schiste des États-Unis devraient augmenter d'un solide 40.000 barils par jour, pour atteindre 4,75 millions de barils par jour en février*", ont noté les analystes de Commerzbank.

La production de pétrole de schiste, plus coûteuse que les extractions classiques, connait un regain d'activité depuis que les prix ont grimpé fin 2016.

"*Cela va rendre le travail plus difficile pour l'Opep qui cherche à retrouver l'équilibre du marché à travers la limitation de sa production et de celle de ses partenaires*", ont ajouté les analystes.

"Les prix n'atteignent cependant pas les plus bas en un mois atteints la semaine dernière. L'Opep dit se tenir à ses promesses de limitation, et les données hebdomadaires de l'EIA sur les réserves américaines, qui seront publiées jeudi, devraient faire état d'une baisse des stocks de brut, ce qui soutient les marchés", a nuancé Michael van Dulken, analyste de Accendo Markets.

Selon un consensus d'analystes compilé par Bloomberg, les réserves américaines arrêtées au 13 janvier sont attendues en baisse de 1 million de barils pour le brut, en hausse de 2,25 millions de barils pour l'essence et en hausse de 250.000 barils pour les produits distillés.

R. N.

LE MONOXYDE DE CARBONE TUE TOUJOURS

La vigilance de mise

Chaque année, plus particulièrement en hiver comme c'est le cas ces derniers jours avec la vague de froid, des dizaines, pour ne pas dire des centaines de citoyens sont victimes d'intoxication au monoxyde de carbone, et plusieurs décès sont malheureusement déplorés à travers le territoire national.

PAR IDIR AMMOUR

Ce tueur silencieux ne cesse de causer des drames. Négligence, absence d'aération, ou encore chauffages à gaz commercialisés qui ne répondent pas aux normes de sécurité requises, c'est en général les principales causes de ces décès, dénombrés chaque année à travers le pays. Certes, les pouvoirs publics œuvrent à réduire le nombre de ces accidents, mais malheureusement, ni les innombrables campagnes de sensibilisation ni les appels à la vigilance et au respect des consignes de sécurité ne sont venus à bout de ces accidents dus au monoxyde de carbone.

Il continue malheureusement de faire chaque jour des victimes. Selon les statistiques de l'année écoulée, pas moins de 102 personnes ont trouvé la mort, intoxiquées par le monoxyde de carbone. Ajouter à cela des centaines de personnes secourues par la Protection civile après avoir été incommodées ou intoxiquées par le monoxyde de carbone émanant des appareils de chauffage. Le mois de janvier, de cette nouvelle année, a eu son lot de victimes un peu partout à travers le territoire national, notamment dans les régions de l'Est. Ainsi, la tragédie, qui a secoué récemment les Algériens, a eu lieu dans la wilaya de Khenchela.

Cinq membres de la même famille, ont trouvé la mort samedi dernier, suite à une intoxication au monoxyde de carbone, selon la Protection civile. Les corps sans vie du père et de ses quatre enfants ont été découverts, soit trois jours après le drame, ajoute la même source. Quant à la maman elle est, dans un état très critique, en observation au service de réanimation à l'hôpital de Khenchla. Par ailleurs, dans les wilaya limitrophes, trois membres d'une autre famille à Oum-El-Bouaghi et un couple âgés de 69 et 70 ans, à Annaba, ont été découverts sans vie, toujours selon la Protection civile.

Ces drames sont devenus le triste quotidien des Algériens lors des vagues de froid. Ce gaz qui n'a ni couleur, ni odeur, surprend les ménages algériens.

Les raisons de ces accidents sont nombreuses d'après la Protection civile : non-conformité des équipements de chauffage, mauvaise ventilation… Les familles, inconscientes des risques encourus pour cause de mauvais entretien ne renforcent pas leur vigilance et s'exposent à ce danger domestique. Situation à laquelle les appels à la vigilance sont quotidiens, notamment en ces jours de grand froid, par les services de la Protection civile, les services de sécurité, police et gendarmerie en l'occurrence. Même les mosquées se sont impliquées dans cette opération pour mettre en garde contre les dangers occasionnés par le manque de vigilance, cette dernière devant être de mise à n'importe quel moment de la journée ou de la nuit.

I. A.

INTEMPÉRIES

Déclenchement d'un plan national d'intervention

PAR RAYAN NASSIM

Un plan national d'intervention spécial intempéries a été déclenché par les autorités publiques dès l'entrée en vigueur du premier bulletin météorologique spécial (BMS), avec pour priorité la réouverture des axes routiers coupés par la neige, a indiqué, le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales dans un communiqué.

Ce plan, conduit par une cellule de crise mise en place au siège du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, a permis *"l'enclenchement des mesures préventives et les dispositifs d'alerte dans toutes les wilayas concernées"*, avec comme consigne particulière la priorité à accorder à la réouverture des routes des régions montagneuses, ainsi que les autres axes routiers et autoroutiers, a-t-on précisé de même source.

L'ensemble des services de sécurité ainsi que ceux de la Protection civile ont été mobilisés à cet effet, pour *"apporter leur assistance aux citoyens à travers l'ensemble des localités touchées, notamment celles ayant connues de fortes chutes des neiges"*, note le communiqué.

Les walis ont été également chargés de *"superviser l'activité opérationnelle pour assurer la diligence dans les interventions et assurer l'approvisionnement régulier des populations des localités éloignées en produit énergétiques et en produits alimentaires"*.

Le ministère a relevé, dans ce contexte, la *"forte participation"* des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) qui *"ont apporté leur appui au plan d'intervention et mobilisé les moyens adaptés pour la participation aux travaux de la réouverture des voies fermées à la circulation"*.

S'agissant des actions de secourisme et de prise en charge des citoyens affectés, les services de la Protection civile et de la santé *"ont été totalement mobilisés et assurent l'assistance des personnes en difficultés et la prise en charge médicale des personnes évacués de manière permanente et diligente"*.

"L'ensemble du dispositif est coordonné au niveau central avec un suivi ponctuel et permanent et tous les moyens sont déployés au fur et à mesure qu'un besoin se fait sentir, aussi bien pour la réouverture des axes routiers à la circulation que pour l'approvisionnement en produits énergétiques et alimentaires", souligne le ministère.

Tout en signalant qu'*"aucune perte en vies humaines n'est à déplorer"*, le ministère, et compte tenu de la poursuite des intempéries, a appelé les citoyens à *"faire preuve de vigilance et ne pas hésiter à faire appel aux services publics les plus proches"*.

Des numéros verts à la disposition des citoyens

Les citoyens peuvent également contacter le centre d'appel du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales - 11 00 -, celui de la Sûreté nationale -15 48 -, de la Gendarmerie nationale - 10 55 - ou de la Protection civile -14 -.

Les intempéries enregistrées, durant la période du 15 au 17 janvier, ont été caractérisées par de fortes précipitations pluviales et des chutes de neiges, ayant concerné, de manière particulière, les wilayas du Centre et de l'Est.

Une perturbation de la circulation a été observée sur différents axes routiers, en raison de la fermeture momentanée de certains chemins et voies autoroutières.

R. N.

EN UNE JOURNÉE

8 personnes décédées et 23 autres blessées

Huit personnes sont décédées et vingt-trois autres ont été blessées avant-hier mardi dans des accidents de la circulation routière survenus à travers le territoire national, a-t-on appris hier auprès de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tiaret avec cinq personnes décédées et quatre autres blessées suite à une collision entre un fourgon et un véhicule léger (taxi) survenue sur le CW03 dans la zone d'Aïn-Beïda, dans la daïra de Sougueur, a précisé le lieutenant Naït Braham de la Protection civile.

Suite aux conditions météorologiques, caractérisées par de fortes chutes de pluie et de la neige sur les régions nord du pays, le trafic routier reste *"très difficile et des routes sont coupées au niveau des wilayas de Bouira, Béjaïa, Tizi-Ouzou, Constantine, Oum El-Bouaghi, Jijel, Souk-Ahras, Skikda et Khenchela"*, a ajouté le même responsable. Les opérations de déneigement de certains axes routiers sont en cours par les services concernés.

R. N.

ZÉRO BIDONVILLE EN ALGÉRIE

L'objectif presque atteint

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

L'année 2017 sera consacrée à l'éradication totale des bidonvilles. Aucune construction anarchique ne sera désormais permise. Les autorités vont accélérer le relogement partout. Dans la capitale, les bidonvilles les plus connus, comme ceux implantés à El-Harrach, Baraki et Bouzaréah, ont été éradiqués définitivement. Le service d'urbanisme de la wilaya indique que près de *"850 constructions anarchiques ont rasées par les bulldozer dans plusieurs points"* alors que ceux qui étaient implantés à l'ouest de la capitale ont été également démolis en attendant de réserver leur foncier à de nouveaux projets. Le quartier Hai-Remli à Gué-de-Constantine été aussi démoli dans la dernière démarche de la wilaya d'Alger avec la destruction de 4.000 baraques. Il n'en subsiste actuellement aucune puisque toutes les familles ont été relogées. Au total, les 569 sites, recensés par les services de la wilaya, ont été presque tous détruits. A Annaba, l'opération se poursuit sans relâche où les autorités publiques ont démoli récemment une bonne partie du réputé quartier insalubre Sidi-Salem avec des opérations de relogement qui vont s'inscrire progressivement. On recense, à cet effet, des milliers d'occupants de ce bidonville qui a révélé sa face hideuse en délinquance et trafic de drogue tour au long de ces années. A Blida et Oran, les opérations de démolition des habitations précaires se poursuivent et pour l'heure, les baraques érigées dans leurs périphéries ont été éradiquées selon une source locale. Mais le programme n'est pas totalement achevé puisqu'une autre campagne d'assainissement sera lancée incessamment dans deux villes selon une directive du ministère de l'Habitat.Il faut noter que la plupart des bénéficiaires ont accédé à des logements sociaux de qualité moyennant seulement 2.600 DA de loyer mensuel. Selon les indices du ministre de l'Habitat Abdelmadjid Tebboune *"près de 200.000 familles habitant les bidonvilles ont été relogées entre 2005 et 2015 dont 45.000 à Alger"*. Quant aux recours, c'est Alger qui compte le plus grand nombre, dont plus de 12.000 selon les derniers chiffres arrêtés par la wilaya. Le ministre avait expliqué que la plupart des recours seront satisfaits mais a demandé *"de la patience"* pour inscrire les nouvelles listes dans le programme de résorption de l'habitat précaire qui prévoit de loger la plupart avant la fin de cette année. Il faut noter à ce propos que ceux qui ont établi de fausses déclarations et ceux qui sont en possession de logements alors qu'ils avaient érigés des *"baraques de fortune"* n'ont pas le droit d'accéder au relogement.

F. A.

FORMATION CONTINUE

Améliorer la compétitivité des entreprises économiques

L'importance de la formation continue pour améliorer la compétitivité des entreprises économiques a été soulignée par une responsable centrale au ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels.

PAR RIAD EL HADI

Intervenant lors d'une journée d'étude régionale sur "La formation continue", Akila Chergou a indiqué que les efforts du gouvernement pour la promotion de l'investissement impliquent d'accorder une attention particulière à la formation et la valorisation de la ressource humaine.

La stratégie du secteur de la formation vise, parmi ses objectifs, le développement de la formation continue des travailleurs des entreprises économiques, en vue de parfaire leurs compétences et leur compétitivité, à la faveur d'un programme axé sur la formation de cadres spécialisés en formation continue et le renforcement des dispositifs de la formation continue.

Retenu au titre de la stratégie nationale du secteur pour le renforcement des aptitudes des personnels et l'amélioration de la compétitivité des entreprises économiques, cette rencontre vise le perfectionnement des organismes employeurs, les entités économiques notamment, en matière d'investissement dans la ressource humaine, à travers la formation des personnels, la vulgarisation des mécanismes de la formation continue et l'enrichissement du cadre juridique et réglementaire de la formation, ont indiqué les organisateurs.

Il est attendu de cette rencontre l'adoption de recommandations, par les ateliers mis en place, devant servir de feuille de route pour l'adoption de nouvelles lois et l'amendement d'autres, afin de dynamiser le processus de formation continue au sein des institutions économiques, publiques et privées, ont-ils ajouté.

Des éclaircissements ont également été donnés sur les missions et ressources financières du Fonds national pour la promotion de l'apprentissage et la formation continue (Fnac), créé en vertu du décret exécutif de 2006 pour l'ouverture de structures régionales encadrées par des conseillers jouissant d'expériences en action de proximité pour divers objectifs, notamment l'accompagnement des entreprises dans le diagnostic et l'élaboration de plans de formation.

Cette rencontre, qui a regroupé des personnels de la formation professionnelle, des patrons d'entreprises et des investisseurs, a permis d'expliquer les missions dévolues à l'Office national de développement et de promotion de la formation continue (ONDPFC), qui met ses expériences et compétences à la disposition des entreprises économiques à même de leur permettre de résoudre leurs problèmes de production et de productivité.

En marge de cette journée, trois conventions de partenariat ont été signées entre le secteur de la formation professionnelle d'Ouargla et trois entreprises publiques pour le renforcement de la formation et de l'encadrement des apprentis et stagiaires du secteur, d'une part, et des personnels des entreprises signataires, d'autres parts.

Signées avec l'Entreprise nationale de forage (Enafor), l'entreprise d'industrie chimique Flash d'Ouargla et une société de maintenance et des équipements électriques, ces conventions visent à doter les apprentis d'expériences requises pour satisfaire les besoins du marché du travail en main-d'œuvre qualifiée et l'ouverture d'ateliers de stage d'application au profit des stagiaires du secteur.

Elles permettront aussi d'assurer la formation continue aux personnels de ces entreprises pour améliorer leurs compétences et les mettre au diapason du développement que connaissent leurs activités, a expliqué le directeur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya d'Ouargla, Ali Houassi.

Cette rencontre régionale de deux jours, qu'abrite l'Institut de la formation professionnelle Salah-Eddine-El-Ayoubi d'Ouargla, a regroupé des représentants des wilayas d'Adrar, Tamanrasset, Illizi, Ghardaïa, El-Oued et Ouargla.

R. E.

AMÉLIORATION DE L'ÉCONOMIE NATIONALE À L'HORIZON 2021

Le FMI maintient ses prévisions de croissance

Le Fonds monétaire internationale (FMI) a maintenu ses projections de croissance pour l'Algérie en 2016 et 2017, tout en tablant dans ses prévisions actualisées sur les perspectives économiques mondiales sur une accélération de la croissance de l'économie nationale en 2021.

L'institution de Bretton Woods indique que le Produit intérieur brut (PIB) de l'Algérie a enregistré une croissance de 3,6 % en 2016, soit la même hausse anticipée dans son rapport d'octobre dernier.

Le FMI a également laissé inchangé ses projections de croissance pour 2017 à 2,9 % et anticipe une reprise à partir de 2021 à 3,4 %.

Le FMI a également maintenu ses prévisions pour l'inflation en Algérie en 2016 à 5,9 % contre 4,4 % en 2015 et à 4,8 % en 2017.

Le solde du compte courant a représenté —15,1 % du PIB en 2016 et devrait baisser à —13,7 % du PIB en 2017 et maintenir la même tendance baissière jusqu'à 2021 à -6,3%.

Par ailleurs, le FMI a maintenu ses prévisions de croissance mondiale en 2017 et 2018 à respectivement 3,4 % et 3,6 %.

"Les estimations et les projections de la croissance globale pour 2016-2018 restent inchangées par rapport à l'édition 2016", relève le Fonds.

Les perspectives des pays avancés se sont améliorées pour 2017-2018, du fait d'un léger affermissement de l'activité au deuxième semestre de 2016 et de la relance budgétaire qui est prévue aux États-Unis.

En revanche, les perspectives de croissance se sont détériorées légèrement pour les pays émergents et les pays en développement, où les conditions financières se sont durcies de manière générale.

Les perspectives de croissance à court terme ont été révisées à la hausse pour la Chine, en raison de la relance attendue, mais ont été révisées à la baisse pour un certain nombre d'autres grands pays, notamment l'Inde, le Brésil et le Mexique, selon les mêmes chiffres actualisés du FMI.

R. E.

DÉVELOPPEMENT DURABLE À SIDI BEL-ABBÈS

65.000 emplois directs et indirects créés en 2016

Plus de 65.000 emplois directs et indirects ont été créés en 2016 dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, a-t-on appris du directeur de l'emploi.

Animant une journée d'information sur les activités de la direction de l'emploi, Djalal Kamel a indiqué qu'à la faveur des postes créés au profit de différentes couches de la société, une dynamique nouvelle a été amorcée au secteur de l'emploi l'année dernière.

Cette année a contribué à la stabilité du rythme du chômage dans la wilaya à un taux de 9,48% contre 9,55 % en 2015 et 30,50% en 1999.

Le responsable a souligné que le nombre de la population active dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès a dépassé les 258.000. M. Djalal a salué les efforts déployés au niveau local en matière de création d'emplois, surtout après l'ouverture d'un site électronique d'annonce d'offres d'emplois permettant le recrutement et le rapprochement entre les entreprises publiques et privées et les demandeurs d'emploi dans la wilaya.

Cette rencontre, organisée au siège de la direction de l'emploi de la wilaya par la direction régionale de l'emploi, a permis d'exposer le bilan des activités 2016 et le plan d'action de 2017, en présence de cadres et d'acteurs du secteur.

R. E.

TLEMCEN

Baisse des accidents en zones urbaines

Le nombre d'accidents de la route a baissé dans les zones urbaines de la wilaya de Tlemcen en 2016, par rapport à 2015 en dépit de la hausse du trafic automobile, selon un bilan annuel de la cellule de communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya.

Seulement 502 accidents matériels et corporels ont été relevés en 2016, soit 89 de moins par rapport à 2015.

S'agissant du nombre des victimes, le service de wilaya de l'ordre public a déploré 19 morts et 613 blessés contre 33 morts et 709 blessés en 2015, selon la même source qui a noté que le nombre de véhicules a, toutefois, sensiblement augmenté dans la wilaya.

La baisse des accidents dans les axes et routes du tissu urbain est justifiée par le déploiement des policiers et brigades mobiles à travers les artères principales utilisant des moyens sophistiqués de contrôle dont le radar, ainsi qu'à l'amélioration du réseau routier avec la création de dédoublements et d'ouvrages d'art dont des trémies, le revêtement des chaussées et la réduction de points noirs.

Les campagnes de sensibilisation organisées périodiquement au profit des conducteurs et des piétons et les mesures répressives à l'encontre des contrevenants ont contribué également à cette baisse des accidents, a-t-on ajouté.

Le non-respect du code de la route, l'excès de vitesse, les manœuvres dangereuses, la conduite en état d'ivresse, l'utilisation du téléphone portable pendant la conduite, les pannes mécaniques et des facteurs externes dont l'état des routes et les intempéries sont parmi les causes des accidents.

M'SILA

5 opérations chirurgicales réussies grâce à la coopération entre EHS

Cinq opérations chirurgicales délicates ont été réalisées à l'établissement public hospitalier mère-enfant Slimane-Amirat de M'sila par une équipe médicale de l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) en gynécologie-obstétrique de Sidi-Mabrouk (Constantine).

Des consultations ont également été effectuées par des médecins au profit de femmes enceinte suivies à l'hôpital mère-enfant de M'sila durant les deux jours de cette initiative qui s'inscrit dans le cadre d'un accord de jumelage entre les deux établissements. Ce jumelage permet la prise en charge des cas jugés complexes, dont les interventions ne peuvent être effectuées localement et rentre dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du ministère de tutelle de permettre l'accès des populations locales aux soins spécialisés et d'assurer la formation continue des praticiens, note encore la même source. Beaucoup de patientes approchées par l'APS, au moment où elles allaient bénéficier de ces consultations, ont affirmé que cette initiative est une opportunité inespérée qui leur évite des déplacements, très onéreux, vers les hôpitaux d'autres wilayas du pays. D'autres patientes ont exprimé leur mécontentement de se faire souvent rediriger par les médecins de l'établissement hospitalier mère-enfant local vers les cliniques médicales et chirurgicales privées.

APS

BOUIRA, DÉMOLITION DE LA CITÉ AÏNOUCHE-HDJILA

Le "ouf" de soulagement des familles

L'opération de démolition de l'ancienne cité tentaculaire Aïnouche-Hdjila et le relogement des 200 familles qui y résidaient est, sans conteste, le fait majeur ayant marqué l'année 2016 dans la wilaya.

PAR BOUZIANE MEHDI

Érigée au cours de l'année 1958 dans le cadre du fameux plan de Constantine, prôné par le général de Gaulle dans son projet d'isoler la résistance nationale, la cité Aïnouche-Hdjila est devenue, dès les années 80, complètement dégradée et surtout trop exiguë pour les 200 familles qui y résidaient depuis une cinquantaine d'années. Prévue depuis de longues années, mais reportée à plusieurs reprises, sa démolition et relogement des familles, qui s'inscrit dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire, est considérée, à juste titre, comme étant le plus important événement vécu par la wilaya de Bouira au cours de l'année 2016. Eu égard à son état menaçant ruine, les autorités locales avaient décidé d'éradiquer ce vieux quartier considéré comme le point noir de la ville. Les autorités locales de la wilaya de Bouira ont, grâce à cette opération, résolu l'un des plus vieux et épineux dossiers et auquel leurs prédécesseurs avaient *"échoué"* à apporter les solutions nécessaires. L'autre pomme de discorde, qui avait retardé l'opération de démolition et de relogement des habitants de cette vieille cité tentaculaire, est le fait que bon nombre de familles, disposant d'actes de propriété, avaient exigé une compensation directe. Ces derniers, avant de signer un désistement et faire partie des bénéficiaires de nouveaux logements, s'étaient opposés fermement à l'opération de démolition. Il a fallu négocier fermement pour convaincre les familles de quitter les lieux. Après de longues et pénibles années passées dans des pièces exiguës et dans un état de dégradation avancée, les habitants de la cité Aïnouche-Hdjila ont de la peine à croire qu'ils vivent dorénavant dans des logements neufs. Beaucoup d'entre eux d'ailleurs qualifient leur relogement "*de rêve"* enfin réalisé.

La démolition de la cité Ainouche-Hdjila a permis à la wilaya de récupérer une importante assiette foncière qui devrait être destinée à la construction d'un centre d'affaires et un parking souterrain. Les travaux de ces futures réalisations devraient démarrer incessamment, a expliqué le président de l'APC de Bouira, Hakim Oulmi.

"*Nous avons récupéré une bonne assiette foncière pour réaliser ces projets qui devraient être lancés incessamment*", a-t-il affirmé.

B.M.

SÉTIF, CIMENTERIE D'AÏN EL-KÉBIRA

Inauguration de la 2e ligne de production

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouchouareb, a procédé, jeudi dernier à Sétif, à l'inauguration de la 2e ligne de production de la Société des ciments d'Aïn El-Kébira (SCAEK) du Groupe public industriel des ciments d'Algérie (Gica).

Selon les explications fournies au ministre, la mise en service de la ligne avec une capacité de 2 millions tonnes par an permettra à l'Algérie de passer à l'étape d'autosuffisance en ciment.

Le ministre de l'Industrie et des Mines a souligné que la mise en exploitation de cette deuxième ligne confirme le défi relevé par l'Algérie en matière de production du ciment annonçant l'entrée en activité en avril prochain de la cimenterie d'Adrar avec 1,5 million tonnes/an et en octobre de la même année de la cimenterie de Chlef avec 2 millions tonnes/an.

La production nationale de ciment augmentera ainsi de 5,5 millions

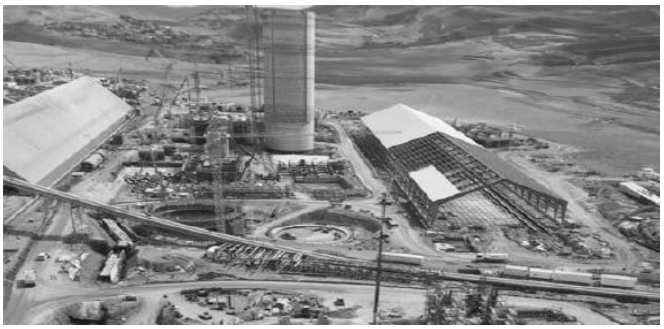

tonnes/an, a ajouté le ministre estimant que cette "*étape charnière"* prépare l'étape d'exportation du surplus en début 2018.

Bouchouareb visitera, dans le cadre de sa visite dans la wilaya de Sétif, l'unité de compteurs et une autre unité réalisée à El-Eulma dans le cadre d'un partenariat algéro-américain.

Il inspectera également plusieurs unités implantées dans la zone industrielle de Sétif et rencontrera, au siège de l'unité de production de couches et papier sanitaire, des opérateurs économiques et recevra des exposés sur la nouvelle zone industrielle et sur l'aménagement de zone d'activités d'Ouled-Saber.

APS

SOUK-AHRAS, ILLÉTRISME EN ZONES RURALES

Des efforts pour multiplier les classes d'alphabétisation

L'année 2016 a été marquée dans la wilaya de Souk-Ahras, dans le volet de la lutte contre l'illettrisme, par l'ouverture des classes d'alphabétisation dans les zones frontalières de Lahdada, Bir-Bouhouche, et Ouidayane.

PAR BOUZIANE MEHDI

Au cours de l'année 2016, pas moins de soixante apprenantes, ayant fréquenté les classes d'alphabétisation, ont pu accéder à des formations et ont ainsi obtenu des cartes d'artisanes et des crédits pour pouvoir créer des petits projets.

La wilaya ne cesse d'effectuer de gros efforts pour la multiplication des classes d'alphabétisation à travers les zones rurales enclavées de la wilaya afin de lutter contre l'illettrisme. C'est ce qu'a indiqué le directeur de l'annexe de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes, Khemissi Zaghdani.

Afin de concrétiser ce noble objectif, un plan d'action pour 2017, ciblant la gent féminine notamment, est en cours d'élaboration, avec la collaboration de la direction de la formation et de l'enseignement professionnels et la chambre d'artisanat et des métiers.

Parallèlement, l'annexe de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes a ouvert, au chef-lieu de wilaya, deux classes destinées aux personnes aux besoins spécifiques, en collaboration avec la Direction de l'action sociale. Ces classes sont encadrées par deux enseignants universitaires spécialisés en psychologie.

Dans le même contexte, cette annexe prend en charge également l'enseignement des pensionnaires du foyer des personnes âgées, ainsi que ceux des établissements pénitenciers des communes de Souk-Ahras et Sedrata.

S'agissant de l'encadrement dans ces classes d'alphabétisation, la wilaya de Souk-Ahras a mobilisé 274 enseignants dont 204 recrutés dans le cadre des contrats de l'Office national de lutte contre l'analphabétisme, 60 dans le cadre d'aide à l'insertion professionnelle et 10 enseignants de la direction de l'action sociale. Il est à noter que le taux d'affluence de la gent masculine reste *"très timide"* comparativement à celle de la gent féminine qui domine à 99 % ces classes d'alphabétisation.

L'année 2016 a été marquée, par ailleurs, dans la wilaya de Souk-Ahras et toujours dans le volet de la lutte contre l'illettrisme par l'ouverture des classes d'alphabétisation dans les zones frontalières de Lahdada, Bir-Bouhouche et Ouidayane.

B. M.

ILLIZI, RÉSORPTION DU CHÔMAGE

190 recrutements effectués en 2016

Au moins 190 jeunes ont été recrutés l'année dernière dans la wilaya d'Illizi, en vertu de contrats de partenariat entre le secteur de la formation professionnelle et des entreprises nationales, a-t-on appris jeudi de la direction de la formation et de l'enseignement professionnels.

Parmi ce nombre, 61 jeunes ont été placés au niveau de l'entreprise Shariket Kahraba oua Takat Moutadjadida et 30 autres suivent un stage au niveau de cette entreprise pour être recrutés en 2018 en tant que dernière promotion.

23 jeunes des communes d'Illizi et In-Amenas ont également été placés en 2016 au niveau de l'Entreprise algérienne de la production d'électricité qui accueillera, en 2019, une dernière promotion de 32 jeunes, en plus du placement de 14 jeunes au niveau de l'entreprise nationale de forage (Enafor), 45 autres à l'Entreprise nationale des services aux puits (ENSP) et 6 au niveau du groupement TFT. Le secteur privé a contribué à l'absorption du chômage dans la région par l'embauche de s 7 jeunes dans les activités de jardinage, de conduite d'engins et de restauration, en plus de l'octroi de crédits à 34 jeunes dans le cadre du dispositif de l'Angem.

Recrutés au titre de conventions de partenariat, ces jeunes sont détenteurs de diplômes de techniciens supérieurs en électrotechnique, électronique industrielle, magasinier, techniciens forages, et d'autres filières ayant un rapport avec les activités d'hydrocarbures.

Dans le but d'étendre ces conventions, le secteur de l'enseignement et de la formation professionnels s'emploie, en coordination avec l'entreprise Algérie Télécom, à la formation de jeunes dans le domaine de la fibre optique, l'organisation de stages dans les énergies renouvelables, en plus de la signature de contrats avec des agences touristiques pour l'organisation de stages dans la restauration et l'apprentissage des langues étrangères pour les guides touristiques.

Ces conventions ont été fructueuses, ont donné une impulsion au marché de l'emploi et contribué à l'absorption du chômage dans la région, parallèlement aux efforts des instances de tutelle visant l'accroissement des capacités de formation des jeunes du sud du pays, en plus de la couverture du déficit accusé dans certaines spécialités.

Le secteur de la formation professionnelle projette, en coordination avec les partenaires sociaux, l'établissement d'autres conventions dans les domaines du tourisme et de l'agriculture, à la faveur des opportunités d'investissement existantes dans ces domaines à travers la wilaya d'Illizi, et, ainsi, se mettre en droite ligne des orientations de l'État portant diversification de l'économie nationale.

APS

OUARGLA

Le complexe de conditionnement de dattes opérationnel en février prochain

Le complexe de conditionnement et d'exportation de dattes d'Ouargla entrera en service au mois de février prochain.

Ce complexe privé, dont les travaux de réalisation ont atteint 95 % d'avancement, contribuera au renforcement des capacités économiques nationales.

D'une capacité de production de 4.000 tonnes/an, cette structure industrielle permettra aux agriculteurs d'y écouler leurs récoltes de dattes et d'assurer des revenus en devises à la faveur de l'exportation de produits *"bios"* sans traitement chimique.

Le promoteur du projet, Bazine Belkacem, a indiqué que des contrats ont été signés au dernier trimestre de 2016 avec des opérateurs économiques étrangers (USA et Allemagne), en prévision de l'exportation de quantités de dattes de variétés diverses (Degla-Beïda, Ghers et autres), utilisées comme matières premières dans certaines industries biochimiques.

Le projet, d'un coût de 200 millions DA et occupant une superficie de 4.800 m², dont 3.000 m² bâtis, au niveau de la zones d'activités de la commune d'Ouargla, générera à son entrée en service 200 emplois pour la main-d'œuvre ordinaire et 10 autres pour l'encadrement.

CONSTANTINE

Traitement de 32 affaires liées à la cybercriminalité

Trente-deux affaires liées à la cybercriminalité ont été traitées par la police durant l'année 2016 à Constantine.

Ce chiffre est *"en hausse"* par rapport à l'année 2015, durant laquelle 19 affaires de cybercriminalité avaient été traitées par les services de Sûreté de wilaya.

Le volume des affaires liées à la cybercriminalité, notamment celles en rapport avec le piratage des sites, les actes d'arnaques et le chantage, est en hausse, a-t-on noté, soulignant "*la prise de conscience des citoyens qui n'hésitent plus à dénoncer ce genre crime*."

"*Toutes ces affaires ont été élucidées et les mis en cause identifiés*", a affirmé le contrôleur de police Ouabri, appelant les citoyens à être "*vigilants*" devant ces actes de criminalité, d'autant que les services de police disposent aujourd'hui de tous les moyens nécessaires pour une lutte efficace contre ce crime.

Sur un autre registre, le chef de Sûreté de wilaya a fait part d'une augmentation "*sensible"* des quantités de comprimés psychotropes saisis en 2016 avec 48.303 comprimés saisis contre 26.450 comprimés psychotropes saisis en 2015.

Le contrôleur de police Ouabri a indiqué, dans ce sens, que les services de police avaient procédé à la fin de la semaine passée à la saisie de plus de 900 comprimés psychotropes et que l'enquête diligentée a donné lieu à l'identification d'un réseau spécialisé dans le trafic des substances hallucinogènes avec des ramifications dans l'ouest du pays.

Faisant part de l'importance des moyens mobilisés par la Direction générale de la Sûreté nationale pour une meilleure protection des citoyens et de leurs biens, le chef de Sûreté de wilaya a mis en exergue le travail de proximité préconisé par ses services ayant contribué à la réussite de toutes les actions d'intervention menées par les différents services de la police dans la wilaya.

APS

CÔTE D'IVOIRE

De nouvelles mutineries éclatent dans plusieurs villes du pays

Une semaine après celles des soldats, de nouvelles mutineries ont éclaté ce mardi 17 janvier en Côte d'Ivoire, notamment à Bouaké et Yamoussoukro, la capitale, où des tirs ont fait deux morts. L'épicentre des mutineries qui ont éclaté la semaine dernière se déplace à Yamoussoukro. Parties de Bouaké au centre du pays, on les pensait en passe d'être réglées suite à l'annonce du règlement des primes réclamées par les militaires. Ce sont maintenant pour l'essentiel les gendarmes qui réclament à leur tour des primes impayées. Plus de 8.000 anciens rebelles intégrés dans l'armée et qui s'étaient mutinés au début du mois se sont vu accorder 12 millions de francs CFA chacun, soit un peu plus de 18.000 euros. Ceux qui n'étaient pas concernés veulent désormais la même chose.

Mais cette fois, les coups de feu entendus ne sont pas que des tirs de sommation. Les gendarmes mutins et les militaires qui ont touché leurs primes depuis hier s'affrontent. Les soldats sont sortis dans les rues de Yamoussoukro dans la matinée. Ils ont pris le contrôle de deux commissariats, de la gendarmerie et de la préfecture de police avant de se diriger vers la garde républicaine. Les échanges de tirs ont fait au moins deux morts dans les rangs des mutins, indique un témoin, et des blessés des deux côtés. Un bilan provisoire fait état d'un mort à Yamoussoukro. Des affrontements auraient également eu lieu dans la journée à Bouaké. Un tir à l'arme lourde y a été entendu dans la matinée dans le centre-ville. Mais pour le moment, impossible de dresser un bilan précis des victimes. Les gendarmes ont également manifesté dans les villes de Dimbokro, de Man et Daloa, mais moins violemment. Ils se sont contentés de tirer en l'air et de bloquer les axes routiers.

GAMBIE

Yahya Jammeh décrète l'état d'urgence pour 90 jours

La situation reste toujours aussi tendue en Gambie où le président Yahya Jammeh ne veut toujours pas céder le pouvoir au nouveau président élu. Il a même décrété un état d'urgence face à ce qu'il qualifie de *"niveau d'ingérence étrangère sans précédent"* dans le processus électoral du pays. Il est vrai que la France utilise tous les moyens pour tenter d'imposer son poulain. Ainsi le président sortant, Yahyah Jammeh, a décrété l'état d'urgence lors d'une allocution télévisée. Cette annonce a été ainsi faite à la veille de l'investiture prévue de son successeur élu, Adama Barrow.

Agences

ALLEMAGNE

Le NPD, parti d'extrême droite, ne sera pas interdit

Le NPD a certes des objectifs anticonstitutionnels, mais il n'y a actuellement pas d'éléments concrets de poids laissant penser que l'action du parti puisse être couronnée de succès.

C'est en ces termes qu'Andreas Vosskuhle, président de la Cour constitutionnelle allemande, a rejeté, ce mardi, une demande d'interdiction du parti ultranationaliste, qui prône une *"Allemagne aux Allemands"*. Une "parenté avec le national-socialisme".

Pointant du doigt sa faible audience dans un arrêt très attendu, les juges ont considéré à l'unanimité que même si ce NPD a une *"parenté avec le national-socialisme et qu'il vise un Etat autoritaire fondé sur une communauté populaire définie ethniquement, le mouvement n'a pas de portée réelle"*.

Pour preuve, le parti fondé en 1964 compte moins de 6.000 membres. Il a perdu l'année dernière ses derniers représentants dans un parlement régional et il ne compte plus qu'un siège significatif, un député européen élu en 2014, Udo Voigt. Le NDP n'est crédité que de 1% des intentions de vote dans les sondages. Et l'émergence ces dernières années du parti anti-immigration Alternative pour l'Allemagne (AfD), à la réputation moins sulfureuse, l'a encore plus marginalisé. Présentée en 2013 par la chambre haute du Parlement allemand (Bundesrat), soit deux ans après une série de meurtres racistes commis par trois mil-

itants néonazis d'un groupuscule proche du NPD, cette demande d'interdiction et de dissolution est la seconde du genre concernant ce parti d'extrême droite. La première avait été rejetée en 2003 à la suite d'un vice de procédure.

Dans un contexte d'essor de la droite populiste anti-immigration en Allemagne, le ministre de la justice Heiko Maas a estimé que la décision de la plus haute juridiction du pays rendait plus que jamais nécessaire *"le combat contre l'extrême droite et appelé à la mobilisation de l'ensemble des responsables politiques, de la société civile et des services de sécurité allemands. Il a fallu peu de temps à Hitler et son parti pour détruire la démocratie allemande"*.

"Nous allons pouvoir vraiment rebondir et nous consacrer à notre tâche, c'est-à-dire contribuer à la formation de la volonté politique du peuple", a déclaré, pour sa part, l'avocat du NPD Peter Richter à la sortie de l'audience.

La décision rendue mardi a suscité l'incompréhension du Comité international Auschwitzqui a dénoncé dans un communiqué une *"journée tragique pour la démocratie et l'aveuglement"* de la cour. Le Congrès Mondial juif a lui estimé que si le NPD ne représente aucune menace immédiate, il a fallu *"très peu de temps à Hitler et son parti pour détruire la démocratie allemande et tuer 6 millions de juifs"*.

NIGERIA

Un avion de chasse frappe par erreur un camp de déplacés

Des dizaines de personnes, dont 6 employés de la Croix-Rouge nigériane, ont été tuées ce mardi lorsqu'un avion de l'Armée de l'air nigériane a bombardé par erreur un camp de déplacés dans le nord-est du Nigeria, ont annoncé l'organisation humanitaire Médecins sans frontières et un habitant. *"Un avion militaire a bombardé par erreur Rann"*, dans l'Etat de Borno, a affirmé cet habitant, Abba Abiso, précisant qu'«au moins 25 personnes avaient été tuées et beaucoup plus blessées» dans ce bombardement survenu vers 09 heures locales. *"Les équipes de MSF ont vu 120 blessés et 50 morts"*, a, pour sa part, déclaré l'organisation humanitaire dans un communiqué. Un officier supérieur nigérian a confirmé sous couvert d'anonymat ce bombardement : *"Il y a eu un malheur aujourd'hui à Rann ; un avion de chasse a frappé la mauvaise cible. Nous avons reçu des informations faisant état de regroupements de terroristes de Boko Haram quelque part dans la région de Kala-Balge"*, a expliqué, de son côté, le major général Lucky Irabor, lors d'un point presse à Maiduguri, la capitale de l'Etat du Borno. *"Nous avons obtenu les coordonnées et j'ai ordonné à l'aviation d'intervenir pour résoudre le problème. La frappe a été menée, mais malheureusement, il s'est avéré que des habitants ont été touchés"*, a-t-il ajouté. MSF et le CICR prennent en charge les distributions alimentaires dans les camps de déplacés de Rann. Ces déplacés se sont réfugiés dans ces camps après avoir fui les violences perpétrées par le groupe djihadiste Boko Haram.

PALESTINE

Mahmoud Abbas se félicite des conclusions de la Conférence de Paris

C'était une conférence plus symbolique qu'historique. La Conférence de Paris pour la paix au Proche-Orient, qui s'est tenue dimanche 15 janvier en l'absence des principaux intéressés, a rassemblé plus de 70 pays. Pas de mesures concrètes, si ce n'est la réaffirmation, un engagement en faveur d'une solution à deux Etats. Le texte final précise qu'aucune décision prise par les Israéliens et les Palestiniens sur les frontières, la question de Jérusalem et des réfugiés, ne sera reconnue. Si le Premier ministre israélien, Benyamin Netanyahu, avait qualifié cette conférence de *"futile"*, l'Autorité palestinienne, en revanche, s'est félicitée des conclusions de cette réunion tout en faisant pression sur le gouvernement français pour qu'il reconnaisse un Etat palestinien.

Une réaffirmation de la solution à deux États et la nécessité de mettre fin à l'occupation israélienne, c'est ainsi que les dirigeants palestiniens ont salué les conclusions de la Conférence de Paris. Et peu importe qu'aucune mesure concrète n'ait été décidée ou qu'aucune feuille de route ait été établie.

"Nous n'avons jamais attendu de cette rencontre qu'elle aboutisse à une feuille de route et nous pensons que cette initiative française et la Conférence de Paris sont un pas dans la bonne direction", a déclaré Husam Zomlot, conseiller de Mahmoud Abbas, le président de l'Autorité palestinienne. Cette initiative française pour la reprise du processus de paix au Proche-Orient est née à la suite de l'adoption d'un texte de résolution de reconnaissance d'un Etat palestinien par l'Assemblée nationale et le Sénat en 2014, une adoption symbolique puisque non contraignante pour le gouvernement français. Et pour Husam Zomlot, il est temps qu'elle soit suivie d'effets : *"Le fait que la France n'ait pas reconnu l'Etat palestinien a repoussé la conclusion d'accords de paix. C'est notre droit, nous ne demandons pas une faveur. Nous demandons, donc, au gouvernement français de le faire immédiatement."*

Mahmoud Abbas a déjà déclaré qu'il accepterait l'invitation de François Hollande et, donc, qu'il serait prêt à rencontrer le président français dans les semaines à venir.

Agences

MIDI
CULTURE

INSTITUT FRANÇAIS DE LA VILLE

Programme des journées de philosophie

Page 14

THÉÂTRE ARABE

Création d'un réseau médiatique électronique en avril prochain

Un réseau médiatique électronique pour la promotion des œuvres théâtrales arabes sera créé en avril prochain, a annoncé à Oran le responsable de l'information et de la publication de l'Instance arabe du théâtre.

AU NIVEAU NATIONAL

Orientation vers l'ouverture d'un grand nombre de salles de cinéma

CULTURE

THÉÂTRE ARABE

Création d'un réseau médiatique électronique en avril prochain

Un réseau médiatique électronique pour la promotion des œuvres théâtrales arabes sera créé en avril prochain, a annoncé à Oran le responsable de l'information et de la publication de l'Instance arabe du théâtre.

PAR ROSA CHAOUI

Le dramaturge Ghanem Ghanem a déclaré à l'APS, en marge du festival du théâtre arabe qui se poursuit au 8e jour, qu'un réseau médiatique électronique consacré au théâtre arabe "*est devenu une réalité. Parmi les objectifs de ce réseau qui aura une plus grande vitalité et responsabilité, augmenter le volume d'informations sur le théâtre arabe en plusieurs langues, diffuser le savoir théâtral arabe sur internet, faire connaître plus le théâtre arabe et véhiculer l'événement théâtral à tous les amateurs du 4e art*", a-t-il ajouté.

Ce mécanisme d'information électronique contribuera à la promotion des idées, des visions et de la critique théâtrale arabe et des représentations sur vidéo, *"au point de faire de ce réseau une référence scientifique pour développer le théâtre arabe*", selon le responsable d'information et publication à l'Instance arabe du théâtre. *"Pour concrétiser ce projet, une mini commission sera mise en place pour concevoir les mécanismes et système du futur réseau et faire des propositions"*, a ajouté Ghanem Ghanem.

La création de ce réseau a été décidé lors d'une rencontre organisée vendredi dernier à Oran en marge du Festival du théâtre arabe.

Le théâtre égyptien tente de s'adapter à la réalité après la révolution du 25 janvier

Le metteur en scène égyptien, Tarek Douiri, a indiqué, à Oran, que la scène théâtrale de son pays tente de s'adapter à la réalité de la société, notamment dans la période de l'après- 25 janvier conduisant à la chute du régime de l'ex président Moubarak.

Lors d'une conférence-débat à la veille de la présentation de sa pièce *Zombie et les dix erreurs,* dans le cadre du 9e Festival du théâtre arabe, Tarek Douiri a souligné que la scène théâtrale en Egypte, surtout les nouvelles productions "*veulent s'adapter à la nouvelle donne née suite à la révolution du 25 janvier." "Le théâtre égyptien se trouve dans la même situation que celle de sa société tentant de connaître l'expérience de la révolution, ses points forts et ses points faibles et ses erreurs*", a-t-il ajouté, saluant la volonté de la nouvelle génération théâtrale.

Le théâtre égyptien actuellement se pose des questions sur cette problématique et cherche des réponses, a-t-il indiqué, tout en se félicitant de "*la prise de conscience des sociétés arabes de l'importance de la résistance intellectuelle face aux phénomènes du terrorisme, de la violence et de l'extrémisme."*

L'intérêt accordé par le théâtre arabe aux sujets de l'heure *"représente une renaissance culturelle et sociale décisive capable d'influer sur la situation des pays arabes*", a estimé le metteur en scène égyptien.

La pièce *Zombie et les dix erreurs*, écrite par le metteur en scène, sera présentée mercredi en clôture des représentations théâtrales hors concours. Le 9e Festival du théâtre arabe (édition Azzeddine-Medjoubi)

se poursuit à Oran et à Mostaganem. La soirée de clôture aura lieu jeudi à Mostaganem.

Deux Algériens primés au concours d'écriture théâtrale pour enfants

Deux Algériens ont décroché les 2e et 3e prix du concours d'écriture théâtrale pour enfants de 2016, organisé dans le cadre du 9e Festival du théâtre arabe à Oran.

Le deuxième prix a été décerné à l'Algérienne Kenza Mebarki pour son texte *Djeha digital* racontant l'histoire de Djeha, personnage arabe pour attirer l'attention des enfants sur leur patrimoine, leur langue et leur identité, à l'ère de l'hégémonie des nouvelles technologies.

Cette écrivaine qui a décroché, deux fois successivement, le prix du chahid Ali-Maachi, initié par le président de la République Abdelaziz Bouteflika, a également décroché le prix Dr Haifae Es-Sanaaoussi du monodrame au Koweït en 2016.

L'Algérien Omar Ferroudj a décroché le troisième prix pour son texte U*n seul zéro* tentant de mettre l'accent sur l'importance de l'informatique à développer l'imagination et la pensée chez l'enfant.

Mustapha Mohamed Abdelfettah de Syrie, qui a participé avec son texte *Darine cherche un pays*, s'est vu décerner le deuxième prix bis. Le troisième prix bis a été attribué à l'Égyptien Mohammed Mohammed Moustadjab pour son texte *Photo selfie*.

Le premier prix de ce concours n'a pas été attribué par le jury pour "*faiblesse*" de la langue et de l'écriture scénique ainsi que la construction des personnages, "*sans pour autant sous-estimer la valeur critique du prix*", a indiqué un membre du jury, le critique palestinien Fathi Abderrahmane qui a expliqué que les textes primés *"nécessitent une amélioration*". Une approche qui a fait que le jury a préféré décerner deux prix ex aequo.

R. C.

ORGANISÉS DU 12 AU 17 JANVIER À MOSTAGANEM

Clôture des ateliers de formation d'étudiants

Les ateliers de formation au profit d'étudiants, dramaturges arabes et écrivains algériens, initiés dans le cadre du 9e Festival du théâtre arabe "édition Azzeddine-Medjoubi" ont pris fin mardi à Mostaganem. Les dix ateliers, organisés du 12 au 17 janvier au conservatoire de musique de Mostaganem, ont profité à 258 participants dont des étudiants universitaires de Mostaganem et de l'Institut supérieur des métiers de spectacles (ISMAS) de Bordj-El-Kifffan, des dramaturges arabes et algériens. Ils ont été encadrés par des spécialistes et des artistes arabes de Jordanie, Tunisie, Bahreïn, Palestine, Maroc, Irak et Liban.

Ces ateliers ont abordé différentes spécialités, entre autres, l'interprétation, la mise en scène, le maquillage, les costumes, le théâtre par des comédiens non-voyants et l'écriture théâtrale. Evaluant cette session de formation, le coordinateur de ces ateliers et enseignant d'art dramatique à l'institut des cadres de jeunesse et sports, Zarzour Toubal a estimé qu'elle a été réussie sur tous les plans permettant aux stagiaires de profiter d'expériences et de connaissances nouvelles sur théâtre.

Les sessions de formation se poursuivront dans les années à venir pour toucher différentes wilayas, a-t-il fait savoir appelant à se concentrer sur le théâtre universitaire amateur en tant que pépinière du théâtre professionnel.

Les stagiaires ont favorablement accueilli cette initiative leur permettant de découvrir davantage de techniques, souhaitant que de telles sessions se poursuivent.

AU NIVEAU NATIONAL

Orientation vers l'ouverture d'un grand nombre de salles de cinéma

Le ministre de la Culture, Azzeddine Mihoubi, a indiqué, à Tissemsilt, que la politique de son département s'oriente actuellement vers l'ouverture d'un grand nombre de salles de cinéma au niveau national.

Dans un point de presse en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya, Mihoubi a souligné que cette politique entre dans le cadre de la diversification de l'acte culturel dans le pays en accordant plus d'intérêt au cinéma.

D'autre part, le ministre a indiqué que *"la wilaya de Tissemsilt compte un grand nombre de manifestations culturelles et que son département ministériel réfléchit actuellement sur l'organisation d'un rendez-vous culturel annuel en concertation avec les instances culturelles locales pour permettre à la wilaya de relancer son développement et son épanouissement culturel"*.

Le taux d'adhérents aux établissements culturels de la wilaya de Tissemsilt est très important dénotant d'un sens culturel chez la population de la région, a-t-il souligné.

Lors d'une émission de radio, le ministre a rappelé que l'Unesco a classé, l'année dernière, Ahellil, le cortège de Labiodh-Sidi-Cheikh et Imzad comme patrimoines immatériels universels dans le cadre des efforts de son ministère à accorder une importance capitale au patrimoine matériel et immatériel de notre pays.

"*L'amendement constitutionnel du 16 avril 2016 a comporté un article protégeant le patrimoine matériel et immatériel dans notre pays"*, a déclaré le ministre ajoutant que la protection du patrimoine matériel et immatériel est un acquis constitutionnalisé imposant des responsabilités à s'occuper de ce legs.

Mihoubi a signalé, en outre, que son secteur a "*enregistré plusieurs investissements dans le champ culturel dont la réalisation de complexes cinématographiques contribuant à une rentrée financière à l'État"*.

Par ailleurs, le ministre a annoncé *"l'ouverture prochaine de salles de spectacles de théâtre et de cinéma à Tissemsilt devant impulser l'activité culturelle dans la wilaya*".

Le ministre a suivi un exposé sur les fouilles archéologiques au fort de Taza dans la commune Bordj-Emir-Abdelkader et visité la bibliothèque principale de lecture publique du chef-lieu de wilaya. Il a inauguré aussi le théâtre de plein air et visité une salle de théâtre et de projection de films.

Mihoubi a présidé, en outre à la maison de la culture Mouloud-Kacim-Nait Belkacem de Tissemsilt, la cérémonie de clôture de la caravane nationale "Yennayer, une richesse commune aux Algériens" où il a souligné que son département ministériel a "*noté un intérêt important à la célébration du nouvel an amazigh par les familles algériennes et les médias*".

A l'occaion, Mihoubi a assisté à des activités artistiques de Tissemsilt et de Timimoun et à la remise symbolique de cartes d'artistes, dont le doyen de la chanson bédouine, cheikh El Miloud El Fialari.

SAMEDI À MONTPELLIER

Le 1er festival "Al Andalus"

Le premier festival Al-Andalus s'ouvre samedi à Montpellier avec la participation d'associations algériennes et françaises de musique andalouse, annoncent les organisateurs. Prévu sur deux jours, le Festival Al-Andalus, premier du genre en France, sera animé par Lila Borsali, les Associations de musique andalouse, "Les airs andalous" de Paris, "Nassim El Afrah" et "Nassim El Andalous" d'Oran, ainsi que les ensembles français *Récits d'Ailleurs* et *Neenboo*.

Lila Borsali, chanteuse de hawzi-gharnati, par ailleurs attendue pour deux autres concerts à Paris dont le premier au Centre culturel algérien, présentera *Il était une fois à à Grenade*, un récital lyrique alterné d'extraits tirées de l'œuvre fantastique écrite en 1832 par l'Américain Washington Irving (1783-1859), *Les Contes de l'Alhambra*, et des chansons tirées de l'album *Cronicas Grenadinas* (1978) de l'Espagnol Carlos Cano (1946-2000).

Amine Tilioua, un autre Algérien, enseignant de musique andalouse au Conservatoire de Toulouse devra donner une conférence sur "La musique arabo-andalouse", et animer avec son compatriote Rabie Houti-ancien membre de Nassim El Andalous, organisateur du festival et chef d'orchestre de l'ensemble Neenboo - un atelier d'initiation à la musique andalouse.

Le festival Al Andalus vise à promouvoir la musique andalouse, patrimoine commun aux pays du Maghreb dont une forte communauté est établie en France.

LE 9 FÉVRIER À ALGER

Le quartet Frank Woeste en concert

Un concert de jazz du Quartet Frank Woeste se tiendra jeudi 9 février à Alger, à l'initiative de l'institut français de la ville. Frank Woeste, jeune pianiste allemand, virtuose que la France s'arrache, sera en représentation à Alger le 9 février prochain à 19h30 à l'institut français d'Alger. Faisant partie des rares germanophones à s'être imposés sur la scène musicale française, Frank Woeste et son quartet viendront à Alger pour un concert qui s'annonce immanquable pour les amoureux du jazz. Réservez vos places à l'adresse : jazzwoeste2017.alger@if-algerie.com. Réponses aux réservations avant mercredi le 25 janvier.

INSTITUT FRANÇAIS DE LA VILLE

Programme des journées de philosophie

Les journées internationales de philosophie d'Alger reviennent à Alger pour une seconde édition, sous l'impulsion de l'institut français de la ville.

Après une première édition placée sous le signe de l'"autrui", la seconde édition des "Journées internationales de philosophie d'Alger", qui se tiendra du 11 au 12 mars prochain, s'intéressera au Beau.
Organisé au niveau de l'Institut français d'Alger, l'événement sera l'occasion de rencontres, conférences et ventes-dédicaces avec des philosophes et auteurs d'Algérie et du portour méditérannéen, à l'image de Nadira Laggoune, Antoine Arjakovsky et Rachid Triki.
Notez que la manifestation est gratuite et libre d'entrée pour tous.

Programme des Journées internationales de philosophie d'Alger

***Samedi 11 mars 2017 :**
9h: accueil des participants
9 h 15 : ouverture des Journées internationales de philosophie d'Alger
9 h 20 : mot d'accueil du directeur de l'institut français
9 h 25 : mot du directeur des Pages Maghreb, sponsor des Journées internationales de philosophie d'Alger
9h 30 : discours inaugural de Razika Adnani
9h45 - 10h : Pause - collation
10 h - 10h 30 : Nadira Laggoune : Beauté et laideur de l'art public (École des Beaux-arts Alger)
10 h 30 - 11 h : discussion
11h - 11h 30: Youcef Chennaoui : Au sujet de la Venustas (beauté) en architecture. Où en est-elle en Algérie aujourd'hui ? (Epau Alger)
11h 30 - 12h : discussion
Modérateur : Lazhari Labter déjeuner
14 h -14 h 30 : Rachida Triki : Peut-on encore parler du beau en art ? (Tunisie)
14 h 30 - 15h : discussion
15 h -15 h 30 : Razika Adnani : Le beau ou l'exigence pratique ? (France)
15 h 30 -16h : discussion
Modérateur : Lazhari Labter
16 h - 16h 15 : Pause - collation
Vente dédicace d'ouvrages des intervenants
16 h 15 -16 h 45 : Rachid Dahdouh : Le jugement esthétique est-il l'expression d'un sentiment privé ou une construction d'une connaissance conceptualisable ? (Université de Constantine)
16 h 45 - 17 h 15 : discussion
Modérateur : Lazhari Labter

***Dimanche 12 mars 2017 :**
9 h 30 - 10 h : Antoine Arjakovsky : La quête du Sacré dans l'art moderne (Vassily Kandinsky et Serge Boulgakov) (Collège des Bernardins Paris)
10h - 10h 30 : Discussion
Modérateur : Youcef Saïah
10h 30 - 10 h 45 : Pause - collation
Vente dédicace d'ouvrages des intervenants
10h 45 - 11h 15 : Benmeziane Benchakri : Le beau et la question du vivre ensemble (Université d'Oran)
11h 15 - 11 h 45 : discussion
Modérateur : Youcef Saïah
14h - 15h : Table ronde : Le sens esthétique est-il culturel ?
Razika Adnani, Rachida Triki, Rachid Dahdouh, Isabelle Millon
15h - 16h : discussion
Modérateur : Youcef Saïah
16h : Clôture des Journées internationales de philosophie d'Alger
Séance photos et déjeuner

ALGER

Programme de "la nuit des idées'

Un format de rencontres innovant débarque à Alger en janvier et promet une nuit blanche remplie d'activités culturelles. "La Nuit des Idées" , c'est le nom de ces rencontres culturelles qui "circulent à travers le monde" et qui feront une halte à Alger du 25 au 27 janvier prochain, à l'initiative de l'institut français de la ville. Ouverte à tous les curieux, la Nuit des Idées débutera le 26 janvier à 17h pour se clôturer le 27 janvier à 2h du matin, avec à chaque fois et dans chaque lieu, une activité culturelle différente placée sous le thème "Un monde commun".
La Cinémathèque algérienne, l'Institut en lui-même, le Centre diocésain des Glycines sont autant de lieux qui accueilleront la manifestation, et les expositions, conférences et autres projections de prévues pour l'occasion.

Programme de la Nuit des Idées d'Alger :
***25 janvier :**
Concert d'Amel Brahim-Djelloul à l'Opéra d'Alger. Plus d'informations sur les réservations ici.
26 janvier :
17h - 19h à la Baignoire (Square Port-Saïd) :
Vernissage de l'exposition de photographie *ça va waka* de Nassim Rouchiche

En présence du photographe
17h - 19h à la Cinémathèque algérienne :
Thématique "Citoyen du monde" avec les élèves du Lycée international Alexandre-Dumas
18h - 20h au Centre Les Glycines :
Rencontre "Figures et formes de la folie dans les textes algériens" avec Kahina Bouanane
20h - 22h à l'institut français d'Alger
Rencontre "Civilité, civilisation et frontières de la justice" avec Ali Benmakhlouf, agrégé de philosophie et professeur à l'université de Paris-Est-Créteil-Val-de-Marne.
Discutant : Sobhi Bouderbala, docteur en Histoire, maître assistant à l'Université de Tunis.
20h30 - 22h30 à l'institut Cervantes :
Rencontre proposée par le centre culturel italien, avec l'écrivain et journaliste Bruno Arpaia, autour de son dernier ouvrage climate fiction *Qualcosa, là fuori* et Giuseppe Cederna, acteur et écrivain.
Intermède musical avec le duo Salim Dada et Redouane Amir
22h30 - 23h30 à l'Institut français d'Alger
Rencontre sur le *Vivre ensemble* avec Amine Zaoui, écrivain et professeur à l'université d'Alger
22h30 - Minuit à l'institut Cervantes
Concert de flamenco
***27 janvier :**
Minuit- 02h00 à l'espace Les ateliers sauvages
Présentation du n° 33-34
"L'esthétique de la crise". Par-delà la terreur de la revue *NAQD*, à l'occasion du 25e anniversaire de sa création.
Projection du film *Héros sans visage* de Mary Jimenez
Durant toute la nuit :
-Lectures itinérantes par La Fabrique des lecteurs dans les différents lieux participant à l'évènement
-Animations à la médiathèque de l'institut français d'Alger

À ALGER EN JANVIER 2017

Concert de Joyce Jonathan

Joyce Jonathan, la dernière sensation de la musique française, sera en représentation en Algérie en janvier prochain.
C'est sur l'initiative de l'institut français d'Algérie que Joyce Jonathan se produira le 19 janvier prochain à Alger au niveau de l'institut français d'Alger.
La musicienne y interprétera ses plus grands tubes, à l'image de *Je ne sais pas*, *Pas besoin* ou encore *Les filles d'aujourd'hui*, pour le plus grand bonheur de ses fans algérois.

MAUX DE L'HIVER

Grippe... que faire ?

Il y a des maladies virales dont on parle (presque) au passé : le tétanos, la fièvre jaune, ou encore la rubéole. La grippe, elle, est tenace, et revient tous les hivers. Elle affecte chaque année des millions de personnes. L'épidémie est particulièrement virulente cet hiver, et les hôpitaux sont engorgés par l'affluence de personnes âgées qui développent des complications. Mais au-delà de cette épidémie, serait-il possible, à terme, d'éradiquer complètement le virus et la maladie ?

Des gestes d'hygiène à adopter au quotidien pour éviter la contamination

Pour limiter la contagion de la grippe, Sylvie Behillil, responsable adjointe du Centre national de référence du virus influenzae à l'Institut Pasteur en France rappelle quelques gestes à adopter : "*Il faut éviter les contacts rapprochés avec les personnes malades. Il faut soit porter un masque, soit que la personne malade porte un masque, car si elle éternue sur un objet, que quelqu'un d'autre touche cet objet et porte ensuite ses mains à proximité de ses voies respiratoires, elle est contaminée. Il faut aussi que la personne malade utilise des mouchoirs en papier, et les jette dans une poubelle fermée immédiatement après les avoir utilisés."*

Ce sont des gestes d'hygiène basique qui vont permettre de se protéger et de protéger les autres.

Se faire vacciner

"La première manière de se protéger est la vaccination", affirme également Sylvie Behillil. Celle-ci est recommandée pour les personnes à risque, c'est-à-dire les personnes de plus de 65 ans, les personnes souffrant de certaines maladies chroniques, les femmes enceintes et les personnes obèses. La vaccination est également recommandée pour le personnel soignant.

Pour toutes ces personnes présentant un risque élevé de contracter la grippe ou de développer des complications, la vaccination est intégralement remboursée par la Sécurité sociale.

"*Il faut 15 jours en moyenne pour qu'un vaccin fasse effet, donc il ne faut pas s'imaginer que l'on est déjà protégé le lendemain de sa vaccination"*, explique Sylvie Behillil.

Certes, il vaut mieux, tout de même, se faire vacciner maintenant que pas du tout, mais il vaut mieux le faire avant le début de l'épidémie.

Renouveler son vaccin chaque année

Il est également conseillé de renouveler son vaccin contre la grippe. D'une part car son effet est d'un an au maximum chez les personnes âgées ou immunodéprimées. Mais également parce que les souches virales circulant d'une année à l'autre varient. La composition du vaccin contre la grippe est actualisée chaque année à partir des recommandations de l'OMS, de sorte à contenir les particules inactivées des trois souches virales les plus récemment observées en circulation.

"Pour espérer pouvoir éradiquer complètement la grippe, il faut que toute la population soit vaccinée", assure Sylvie Behillil.

Vers un vaccin universel ?

Une seule injection, qui protègerait contre toutes les souches virales, existantes et futures, et qui ne devrait pas être renouvelée chaque année… un vaccin universel aurait certainement de quoi motiver beaucoup plus de personnes à aller se faire vacciner.

Mais peut-on se permettre de rêver à un tel vaccin, ou est-ce un projet complètement irréaliste ? De nombreuses équipes de chercheurs ont l'espoir d'en trouver la clé ; aucune n'a encore vu ses efforts porter leurs fruits.

Il y a cependant des avancées. En juillet 2016, une étude parue dans la revue *Bioinformatics* présentait un plan pour un vaccin qui protègerait contre 88 % des souches virales recensées dans le monde. Ce vaccin ne ciblerait pas les protéines externes du virus, qui varient constamment, mais ses protéines internes, beaucoup plus stables.

"*Cela améliorerait considérablement notre préparation face aux risques de pandémies, qui sont difficilement prévisibles"*, explique Derek Gatherer, spécialiste de bioinformatique, et l'un des auteurs de cette étude.

Gastro : se laver les mains, un geste efficace sous certaines conditions

Le taux d'incidence des cas de diarrhée aiguë vus en consultation de médecine a atteint un niveau au-dessus du seuil épidémique cet hiver. Durant ces 8 semaines d'épidémie, Face aux deux pathologies hivernales, gastro et grippe les autorités sanitaires recommandent plusieurs mesures de prévention pour limiter la transmission des virus.

L'une des plus importantes consiste à se laver les mains à l'eau et au savon après contact avec les malades ou le matériel utilisé par ces derniers. Pourquoi ? Parce que même des mains propres en apparence sont porteuses de nombreux germes. En effet, alors qu'ils sont indétectables à l'œil nu, bactéries et virus ont pris l'habitude de s'y nicher chaque fois que les mains se trouvent en contact dans ces situations. Ainsi, même sans symptôme apparents, nous transportons des virus, ce qui augmente le risque de contaminer les autres.

Quand et comment se laver les mains ?

Selon l'OMS, il s'agit même de la mesure d'hygiène la plus importante pour prévenir la transmission des infections. Ce geste est notamment recommandé après être allé aux toilettes, avant de manger, de s'occuper d'un enfant ou encore après les transports en commun.

Le rotavirus, responsable de la gastro-entérite, survit entre 6 et 60 jours sur les surfaces inertes.

Les solutions hydro-alcooliques sont efficaces pour éliminer de nombreux microbes transmissibles, mais ne le sont pas contre tous les germes. Elles doivent rester une solution de secours en cas d'impossibilité de se laver les mains à l'eau et au savon. Elles sont à utiliser sur des mains visiblement non souillées car elles désinfectent mais n'enlèvent pas les saletés sur les mains. Pour être réellement efficace, le lavage de mains doit être réalisé dans de bonnes conditions: 15 secondes pendant le lavage, 10 secondes pendant le rinçage et un séchage à l'aide d'une serviette en papier à usage unique.

Quand un geste de prévention en appelle un autre

Si, en 2010, 29 % des Français citaient spontanément le lavage des mains comme moyen de prévention des infections respiratoires de l'hiver, ils ne sont plus que 20 % à le faire en 2012. Par ailleurs, alors que 8 personnes sur 10 se lavent systématiquement les mains après être allées aux toilettes seuls 67 % des Français se lavent les mains avant de cuisiner et 60 % avant de manger et moins d'un Français sur trois déclare se laver les mains systématiquement après s'être mouché (32 %). Outre se laver les mains et limiter les contacts directs, le fait d'éternuer et tousser en se couvrant est un geste de prévention devenu quant à lui un réflexe pour la totalité des Français (98 %). En revanche, la main reste la première barrière de protection (48 %), alors qu'il vaut mieux se couvrir avec le coude, le bras / la manche ou même un mouchoir jetable.

Agences

الجمهـــــــورية الجزائـــــــرية الديمقـــــــراطية الشعبيـــــــة
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya De Ouargla — ولايـــــــة ورقلـــــــة
Direction De L'administration Locale — مديرية الادارة المحلية لولاية ورقلة

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMUM N 01 /2016

La Direction De L'administration Locale lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimum pour :

Terrassement et Réalisation Des Voiries Des Lotissements Sociaux Commune De M'nagueur

- **Lotissement M'nagueur Centre (270 Lots)**
- **Lotissement Oum Zebab (120 lots)**
- **Lotissement Hey El-Nakhil (110 lots)**

Les entreprises qualifiées :- catégorie deux (2) et plus en travaux publics activité principale Peuvent retirer le cahier des charges auprès de de la direction De L'administration Locale, sise à la wilaya de ouargla.

Le pli du dossier de candidature et les plis de l'offre technique et de l'offre financière doivent contenir les pièces énumérées dans l'article 12 du cahier des charges :

1. Le dossier de candidature est inséré dans une enveloppe séparée et bien fermée, et ne contient que la mention suivante :

• Dénomination de l'entreprise.

Appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimum N=° 01 .../2016 pour **Terrassement et Réalisation Des Voiries Des Lotissements Sociaux Commune De M'nagueur**

- **Lotissement M'nagueur Centre (270 Lots)**
- **Lotissement Oum Zbab (120 lots)**
- **Lotissement Hey El-Nakhil (110 lots)**

« Dossier de candidature»

2. L'offre technique est insérée dans une enveloppe séparée et bien fermée, et ne contient que la mention suivante :

• Dénomination de l'entreprise.

Appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimum N=°...../2016 pour **Terrassement et Réalisation Des Voiries Des Lotissements Sociaux Commune De M'nagueur**

- **Lotissement M'nagueur Centre (270 Lots)**
- **Lotissement Oum Zbab (120 lots)**
- **Lotissement Hey El-Nakhil (110 lots)**.

« Offre technique »

3. L'offre financière est insérée dans une enveloppe séparée et bien fermée, et ne contient que la mention suivante :

• Dénomination de l'entreprise.

Appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimum N=°...../2016 pour **Terrassement et Réalisation Des Voiries Des Lotissements Sociaux Commune De M'nagueur**

- **Lotissement M'nagueur Centre (270 Lots)**
- **Lotissement Oum Zbab (120 lots)**
- **Lotissement Hey El-Nakhil (110 lots)**

« Offre financière»

Ces trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe bien fermée et anonyme, comportant la mention « à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres.

Appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimum N=°...../2016 pour **Terrassement et Réalisation Des Voiries Des Lotissements Sociaux Commune De M'nagueur**

- **Lotissement M'nagueur Centre (270 Lots)**
- **Lotissement Oum Zbab (120 lots)**
- **Lotissement Hey El-Nakhil (110 lots)**

Les offres doivent être déposées au siège de la direction De L'administration Locale, sise à la wilaya De Ouargla.

La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours à compter de la première publication de l'avis de l'appel

D'offre dans le bulletin officiel des marches de l'opération public (BOMOP) ou la presse.

• Le jour de dépôt des offres est fixe le ..... le dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard a 14h00mn.

• Si ce jour coïncide avec un jour férie ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au le jour ouvrable suivant.

• Les soumissionnaires sont invités à y assister à la séance de l'ouverture des plis qui aura lieu le même jour..... à 14h30 au siège de la direction De L'administration Locale, sise à la wilaya de Ouargla.

• Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres **+03 mois à compte de la date de dépôt des offres.**

Le Directeur

Midi Libre n° 2988 - Jeudi 19 janvier 2017 - Anep - 501 773

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BISKRA
DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
SERVICE CONSTRUCTION ET DE L'ARCHITECTURE

NIF : 097507019069808

mise en demeure N°01

NF 5.721.1.262.107.07.02

La Direction de L'urbanisme de L'architecture et de la construction de la Wilaya de Biskra met en demeure L'entreprise Baia Redhouane entreprise des travaux de construction dans les défirent étapes siégeant Cité 317 Logements N°01 Zone Ouest Biskra, titulaire d'acte N°093/2016 du 27/06/2016, et un délai de deux (02) mois, relatif à la réalisation des travaux d'amélioration Urbaine Lotissement N°03 (Rue Menant Au Nouveaux CEM) commune El-Kantara - Lot 02: Aménagement extérieur.

De Notifier l'ordre de service de démarrage des travaux, et ce dans un délai de quarante-huit (48) heures dès la parution de la présente mise en demeure au quotidiens nationaux.

Faute de quoi, nous nous verrons dans l'obligation d'appliquer les mesures coercitives prévus par la réglementation

Le Directeur

Midi Libre n° 2988 - Jeudi 19 janvier 2017 - Anep - 501 803

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE GHARDAIA
DAIRA DE GHARDAIA
COMMUNE DE GHARDAIA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'articles 65 paragraphe 2 du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public , le président de l'assemblée populaire communale de Ghardaia informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert n° _10/2016_ paru dans ELIKHBARIA ET Midi Libre en date du 08/12/2016 , que l'attribution provisoire du marché relative à :

N°	Nom de la société	Montant (DA)	Note technique Sur 50 P	OBS
01	HABIRECHE Hammou	46.355.306,40	25,00	Moins disant

-La commission a décidé d'attribuer du projet à l'entreprise au montant de **46.355.306,40DA** et **18 mois** de délai l

Tous soumissionnaires contestant ce choix, peut introduire un recours auprès du comité des marchés publics de l'assemblée populaire communale de Ghardaïa dans un délai de **10 jours** à compter de la première parution de l'avis d'attribution dans les journaux dans **ELIKHBARIA** et **Midi Libre.**

Midi Libre n° 2988 - Jeudi 19 janvier 2017 - Anep - 501 803

QUELQUES HEURES AVANT LE DÉCISIF DERBY ENTRE L'ALGÉRIE ET LA TUNISIE

Garder le schéma ou renforcerle milieu ?

À quelques heures du match décisif face à la Tunisie, on s'interroge sur la façon dont va jouer la sélection algérienne. Reconduire le même système en remplaçant les blessés et les joueurs défaillants ou changer pour renforcer le milieu ?

PAR RÉDA SOUAILI

L'une des seules certitudes pour le moment c'est qu'il faudra remplacer Hillal Soudani sur le flanc gauche de l'attaque et si on s'achemine de nouveau vers un 4-2-3-1 comme face au Zimbabwe, c'est Rachid Ghezzal entré à sa place qui semble le plus à même d'être titularisé dans l'esprit de Leekens.

Pourtant malgré sa grande activité on peut toujours se demander si Yacine Brahimi n'est pas plus efficace sur le côté, d'autant que lorsqu'il joue derrière l'attaquant il a toujours du mal à trouver la dernière passe, tout en prenant la place d'un joueur plus concerné par le repli défensif.

Contre le Zimbabwe on avait évoqué l'indigence de notre milieu de terrain avec un bloc-équipe très étiré où le quatuor offensif avait du mal à être servi par le duo Guedioura - Bentaleb acculé devant la défense, subissant les assauts incessants des Warriors en surnombre.

Passer à 3 au milieu

Face à une équipe tunisienne qui évolue avec 4 joueurs au milieu dans un 4-1-3-2, il semble suicidaire de reconduire la même tactique avec un Ferjani Sassi collé aux basques de Brahimi et le trio Khazri (ou Azouni), Sliti et Lahmar face aux deux milieux algériens.

L'autre option donc serait de renforcer l'entre-jeu en mettant trois milieux travailleurs comme face à la Mauritanie en match amical à Blida.

L'absence de Taider réduit les possibilités mais il est possible d'imaginer un trio avec Guedioura pour ratisser devant la défense et s'occuper du remuant Naïm Sliti et Abeid pour accompagner Bentaleb un peu plus haut. Un tel schéma permet de libérer un peu Bentaleb des tâches strictement défensives et le laisser exprimer un peu plus son instinct offensif.

Bougherra : "Il nous faut un esprit d'équipe et de solidarité"

L'ancien capitaine des Verts, Madjid Bougherra, qui fait, rappelle-t-on, partie du staff technique de l'EN, insiste beaucoup sur la solidarité entre les joueurs sur le terrain pour vaincre les Tunisiens à Franceville. *"Depuis l'échec face au Cameroun à domicile [éliminatoires Mondial 2018 (1-1), NDLR], il y a certainement de la fébrilité et un manque de confiance. Il nous faut un esprit d'équipe et de solidarité. Si tout le monde défend et attaque en même temps, si nous restons en bloc, nous ferons la différence. Notre problème, c'est peut-être le replacement défensif dans la transition offensive-défensive. Il faut combler cet espace entre la défense et le milieu"*, a indiqué Bougherra dans un entretien accordé à *RFI*.

"Le match contre la Tunisie sera très tactique"

L'ancien patron de la base arrière du onze algérien s'attend à une grosse bataille tactique dans ce très attendu derby maghrébin face aux voisins tunisiens et accorde des circonstances atténuantes à Mahrez et Brahimi qui ne défendent pas assez. *"Nous dépensons beaucoup d'énergie offensivement, nous pouvons marquer à tout moment. Avec les conditions climatiques, on ne peut pas demander aux attaquants de faire des allers-retours pendant 90 minutes. Il faut combler les brèches dans ces phases de jeu et on y travaille. Mais je crois que tout le monde en est conscient, surtout avant ce match qui s'annonce très tactique face à la Tunisie"*, a-t-il expliqué.

"Bensebaini doit être simple et efficace"

Questionné sur le nouveau défenseur central de l'EN, Ramy Bensebaini, Bougherra ne tarit pas d'éloges sur l'ancien académicien du Paradou AC qu'il conseille de jouer simple. *"Il y a longtemps que l'on se parle. On le faisait bien avant qu'il soit en équipe nationale. Je lui ai toujours dit qu'il était l'avenir des Fennecs et qu'il ne fallait pas qu'il se prenne la tête. Comme tous les défenseurs, des erreurs, il en fera. Je lui ai dit que pour les premiers matches, il fallait qu'il joue simple, en étant très concentré dans les passes et dans les duels. C'est quelqu'un qui a une nonchalance naturelle, c'est son jeu. Mais il ne doit pas prendre de risques. Je lui ai dit que match après match, il prendrait de l'assurance et deviendrait vite un joueur confirmé. À ce moment-là, il jouera son jeu naturel. Pour l'instant, il doit être simple et efficace"*, a-t-il précisé, tout en se montrant content de trouver enfin la paire idéale au niveau de l'axe central, soit le duo Mandi-Bensebaini.

"Il y a longtemps que l'on cherche une paire centrale"

Ce sont *"deux jeunes talents. Ils ont bien travaillé ensemble pour leur premier match. Il y a longtemps que l'on cherche une paire centrale. Ils sont concentrés, sérieux et disciplinés et c'est une chose importante. Je sais qu'en Coupe d'Afrique il faut une certaine expérience, mais avec de l'envie et du cœur, c'est possible. C'est très bon pour l'avenir"*, se réjouit Bouggy, satisfait aussi de l'état d'esprit des joueurs de l'EN. *"Pour le moment, l'état d'esprit est irréprochable. Il n'y a pas eu de conflit. En ce qui concerne le technico-tactique, c'est quelque chose qui me dépasse aujourd'hui. Il y a un coach pour faire ce travail. Je suis là pour épauler les joueurs en cas de besoin. Il y a un travail mental à faire pour être encore meilleur car nous avons des joueurs de qualité, c'est indéniable"*, a-t-il conclu.

Entraînement sans Soudani et Slimani, M'bolhi écourte la séance

La sélection nationale de football a effectué avant-hier en fin d'après-midi une séance d'entraînement au stade de Moanda. Cette séance, ouverte pendant ses 15 premières minutes aux médias, s'est déroulée en l'absence de l'attaquant Hilal Soudani, blessé à la cuisse et forfait pour le rendez-vous face aux Aigles de Carthage . Le joueur du Dinamo Zagreb (Div.1 croate) sera fixé sur sa disponibilité pour le reste du tournoi au terme du résultat de l'imagerie à résonance magnétique (IRM) qu'il doit passer mercredi.

De son côté, l'actuel meilleur buteur de la sélection Islam Slimani, qui souffre des adducteurs, s'est entraîné à l'écart du groupe où il a effectué un travail spécifique sous la houlette du préparateur physique avant de quitter le stade. Le gardien de but Rais M'bolhi, auteur d'un match époustouflant face au Zimbabwe (2-2) n'a pu aller au bout de cette séance par précaution, en raison d'une légère blessure au genou qui ne remet par en cause sa présence face à la Tunisie.

Au cours de ce galop, le sélectionneur national n'a pas dévoilé ses cartes en vue du deuxième match. Les joueurs présents ont été scindés en deux pour être soumis à un travail devant les buts.

Selon une source proche des Verts, trois changements sont annoncés par rapport au onze aligné lors de l'entrée en lice de l'Algérie face au Zimbabwe. Le latéral droit Rabie Meftah à la place de Mokhtar Belkhiter, le milieu défensif Mehdi Abeid en remplacement de Adlene Guedioura et l'attaquant Rachid Ghezzal pour suppléer Hilal Soudani.

La dernière séance d'entraînement prévue mercredi à 17h au stade de Moanda sera une occasion pour Leekens de mettre en place son dispositif tactique qu'il compte adopter face à la Tunisie.

Au terme de la première journée, le Sénégal occupe seul la tête du groupe avec 3 points suivi de l'Algérie et le Zimbabwe avec 1 point chacun. La Tunisie ferme la marche avec 0 point.

R. S.

DOMINATEUR MAIS MALADROIT

Le Mali partage les points avec l'Égypte

Malgré de belles intentions et une nette domination, le Mali n'a pas réussi à forcer le verrou des Pharaons d'Égypte (0-0), avant-hier, Les Aigles devront donc se contenter du partage des points avec leur adversaire du soir.

Décidément, cette cuvée 2017 de la Coupe d'Afrique des Nations n'est pas propice aux scores fleuves. Comme la veille à Oyem, les deux rencontres de ce mardi 17 janvier ont laissé la part belle aux défenses. Après la très courte victoire du Ghana sur l'Ouganda (1-0) en fin d'après-midi, la soirée s'est conclue sur un score nul et vierge entre le Mali et l'Égypte (0-0) Sur la pelouse déjà très abîmée du stade de Port-Gentil, les deux sélections ont pourtant tout tenté. Les Aigles, notamment, ont tiré 11 fois au but (sept tirs cadrés), mais ils n'ont jamais réussi à prendre le dessus sur les portiers égyptiens. Car c'est sans nul doute l'image qui restera de cette soirée de football africain : l'entrée sur le terrain d'Essam el-Hadary, 44 ans et 148 sélections, pour suppléer le titulaire du jour Ahmed el-Shennawy, blessé sur une parade décisive au quart d'heure de jeu. Le portier du club de Wadi Degla est ainsi devenu le joueur le plus âgé à disputer une Can. Avant de sortir du terrain et de laisser place à l'histoire, Shennawy aura tout de même eu l'opportunité de sauver les siens. Sur un centre fuyant de Marega qui a échappé de peu à la tête de Coulibaly, le gardien du Zamalek s'est parfaitement détendu sur sa gauche pour sortir le ballon en corner (13e).

En face, l'Égypte ne s'est montrée à son avantage qu'à deux reprises, à chaque fois en contre. Dès l'entame, Mohsen a profité d'une belle ouverture de Salah pour obliger Sissoki à une belle sortie (3e), avant qu'Elneny ne décoche une lourde frappe juste au-dessus des cages maliennes (30e).

R. S.

www.EMPLOIPARTNER.com
Votre site de recrutement en ligne

Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406
Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

• Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
• D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
• D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :
• Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
• Evalue le positionnement de la société sur le marché,
• Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
• Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
• Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
• Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
• Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels…)
• Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
• Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
• Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes….)
• Veille à la diffusion des supports d'information,
• Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
• Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
• Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
• Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
• Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
• Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
• Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner
• Pilote et met en œuvre la politique commerciale
• Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
• Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
• Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
• Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale…
• Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
• Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
• Elabore les stratégies de ventes offensives
• Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
• Met en place un réseau de distribution
• Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
• Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
• Développe et suit les grands comptes
• Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
• Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
• Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
• Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
• Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH…) et veille à tout moment au respect des procédures
• Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs
• Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
• Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :
• Ingénieur commerciel / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
• 10 ans d'experience
• Sens de communication
• Capacité de négociation et de persuasion
• Force de persuasion
• Rigueur, adaptabilité et mobilité
• Compétences managériales
• Sens de l'analyse
• Raisonnement inductif et déductif
• Doté d'esprit positif et créatif
• Focalisé sur les résultats
• grande résistance à la pression
• Capacité de détecter et de gérer les problèmes
• Maîtrise du français et de l'outil informatique
• Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :
• LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :
• Kouba

Référence : emploipartner- 1411
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :
• Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas

Comment répondre à nos annonces
Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :
www.emploipartner.com
Tel : 021 680 296/021 687 086
Fax : 021 298 595

MIDI

L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Ministère de la Communication

Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité

ANEP SPA, au Capital Social de 7.750.000.000 DA

Cellule médias et relations publiques *Alger,15/01/2017*

Réf/N°89/CMRP/2017

Communiqué

Les éditions ANEP vous convient à une rencontre autour du thème « Histoire de l'équipe du FLN pendant la guerre de libération » animée par Mohammed MAOUCHE, figure historique de cette équipe, le samedi 21 janvier 2017 à partir de 15h à la librairie Chaïb Dzaïr sise 1, avenue Pasteur Alger-Centre.

Le public est convié

Siège Social: 50, Rue Khelifa BOUKHALFA - BP. 355 R.P

Tél: 021 23.89.63./23.68.32 /23.64.89 – Fax : 021. 23.64.90

E-mail : relationspubliquesanep@gmail.com

Cuisine

Quiche aux champignons

Ingrédients :
1 pâte brisée
250 g de crème fraîche
3 œufs
2 c. à soupe de farine
150 g de fromage râpé
1 boîte de champignons
1 pincée de noix de muscade
Sel, poivre
Préparation :
Emincer les champignons et les faire revenir dans une poêle avec le beurre.
Etaler la pâte à 3 mm d'épaisseur, couper des disques de 12 cm de diamètre.
Déposer ces disques de pâte sur des petits moules à tarte beurrés, les piquer légèrement, les faire cuire 10 min à blanc. Battre les œufs en omelette, ajouter la crème fraîche et la farine, la muscade, sel, poivre, bien mélanger.
Mettre la préparation dans une casserole et laisser cuire sur feu doux jusqu'à ce qu'elle soit épaisse. Répartir les champignons dans les fonds de pâte, verser dessus la préparation préparée, saupoudrer du fromage râpé.
Faire cuire dans un four préalablement chauffé à 200° pendant 20 à 30 minutes.
Déguster tiède ou froid.

Crème au chocolat

Ingrédients :
50 g de farine tamisée
50 g de sucre
30 g de cacao
1 œuf
40 cl de lait
1 c. à café d'arôme vanille
1 goutte d'arôme amande
Préparation :
Mettre la farine, le sucre et le cacao dans un saladier, former un puit et y mettre l'œuf.
Mélanger en versant le lait petit à petit. Ajouter les arômes.
Puis verser le contenu du saladier dans une casserole et faire chauffer à feu moyen, en mélangeant sans arrêt jusqu'à obtention d'une consistance crémeuse.
Mettre au frigo pendant 4 heures.
Déguster bien frais.

NUTRITION ET SANTÉ

L'oignon : un condiment aux multiples bienfaits

Encore trop souvent utilisé comme simple condiment, l'oignon gagne à être cultivé en rangs longs mais pas trop serrés. Ensuite, pendant tout l'hiver, vous profiterez des richesses de ce remarquable légume de longue vie.

Antalgique, antibiotique, anti-infectieux, antiseptique, antispasmodique :
Sa richesse en vitamines (B1, B2, B3, B5, B6, B9, C, E, provitamine A) ainsi qu'en minéraux et oligo-éléments (bore, calcium, chlore, chrome, cobalt, cuivre, fer, fluor, iode, magnésium, manganèse, nickel, phosphore, potassium, sélénium, sodium, soufre, zinc) lui confère des propriétés antioxydantes (surtout pour les oignons d'hiver) et une capacité d'augmenter les défenses de l'organisme.
Plus qu'un condiment, c'est un véritable légume de santé et de longévité qui facilite l'élimination des toxines et reste très peu calorique (40 calories pour 100 g). Attention cependant, l'oignon peut être irritant pour les personnes souffrant de brûlures d'estomac ou qui ont l'intestin sensible.

Le tour de main de l'herboriste

Boisson contre les rhumatismes
Ingrédients :
3 oignons, 1 l d'eau.
Préparation :
Sans les éplucher, coupez les oignons en fines tranches.
Mettez dans l'eau froide et amenez à ébullition. Laissez frémir 15 minutes. Filtrez.
Indication :
En période de crise, buvez 1 verre le matin à jeun et 1 verre le soir au coucher.

Sirop anti-toux
Ingrédients :
2 gros oignons
100 g de sucre
Préparation :
Epluchez les oignons. Coupez-les en tranches fines.
Dans une assiette creuse, alternez tranches d'oignon et sucre. Au bout de quelques heures se forme un sirop.
Indication :
Prenez 1 c. à dessert de ce sirop lors des quintes de toux.

Lotion pour cheveux
Ingrédients :
2 poignées de pelures d'oignon
1 demi-litre d'eau
Préparation :
Versez les pelures dans l'eau froide. Amenez à ébullition. Laissez frémir doucement pendant 15 minutes. Laissez refroidir. Filtrez.
Indication :
Utilisez comme dernière eau de rinçage sur vos cheveux préalablement lavés. Utilisée régulièrement, cette décoction donne de beaux reflets acajou.

BRICOLAGE

Décorer un bureau avec du papier peint

Sans être un pro de la restauration de meuble ou de la peinture, on peut redonner une seconde vie à certains meubles de la maison avec des matériaux simples mais qui donneront un côté raffiné et délicat. Voici comment décorer un plateau de bureau avec du papier peint.

Prenez du papier à poncer et frottez tout le plateau de votre bureau. Cela va préparer la surface à recevoir son habillage.

Suite au ponçage, prenez une éponge humide et ôtez tous les résidus de poussière dus au ponçage. Passez ensuite un chiffon sec et doux. Choisir un papier peint, il en existe des designs très sobres et très élégants. Mesurez votre plateau de bureau et reportez sur votre lé de papier peint. Enduisez le plateau de bureau de colle.

Poser délicatement sur le plateau le lé et chasser les bulles d'air. A l'aide d'un cutter et d'une spatule, découpez les excédents de papier.

Laissez sécher. Vous pourrez ainsi jouer la carte du total look ou, plus original, mettez des lés différents sur chaque face du meuble.

Astuces

Réussir une tarte aux fruits

Pour que les fruits ne détrempent pas le fond de la croûte de votre tarte, badigeonnez le fond avec un blanc d'œuf battu.

Chocolat aromatisé

Pour donner beaucoup plus de saveur à un entremets au chocolat, faites fondre du chocolat en plaque dans un café très fort. Vous serez ravie du résultat.

Redonner du croquant à de la salade

Remplissez un bac d'évier d'eau très fraîche. Plonger la salade 5 minutes dans l'eau. Essorez délicatement et laissez-là 1 heure au frigo.

Faire dégorger un concombre

Trempez le concombre pelé mais entier pendant quelques minutes dans du lait. Comme

PAGE ANIMÉE PAR OURIDA AÏT ALI

Mots Fléchés N°3161

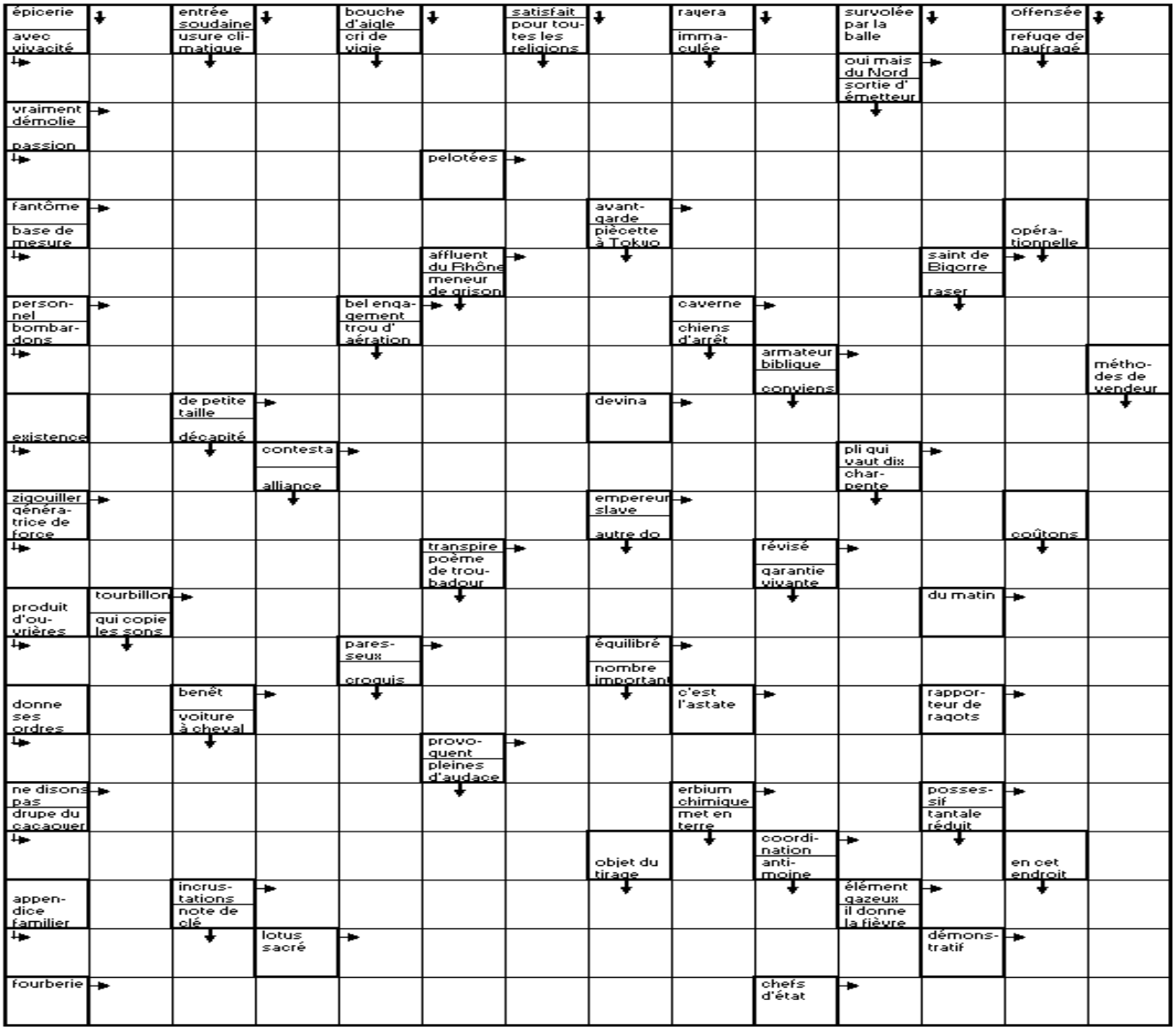

SUDOKU N°3161

9		2	8					6
	5			4				3
		1			7			
8	9							
2	3		1		9		4	5
							9	7
			6			9		
1				7			3	
5					3	2		1

SOLUTION SUDOKU N°3160

3	2	4	8	6	9	1	5	7
6	8	5	7	3	1	2	9	4
1	9	7	2	4	5	8	3	6
9	1	6	3	5	2	7	4	8
8	7	3	9	1	4	5	6	2
4	5	2	6	8	7	9	1	3
7	6	9	5	2	3	4	8	1
5	4	8	1	7	6	3	2	9
2	3	1	4	9	8	6	7	5

SOLUTIONS MOTS FLECHES 3160

```
• C • M • V • A • V • R • E
B A D I G E O N N E R O N T
• F O L A T R E • R A S E E
F A M I L I E R E • V E R T
• R A C E R • I N V I T E E
A D I E U • R E C E N T E •
• E N • S A I S O N • E • G
P R E T E N D • C U I S S E
• A • A S S E C H E R • O O
T S A R • E R I E • R A I D
• • B I S S A S • R I S E E
F R I R E • S E V I T • S S
• A M A N T • L E V E S • I
O T E • T A P E R A • E R E
• A R M E R A • I L O T E S
E T A I • D I G N E S • D •
• I • S T E R E S • M U R A
E N T E R R E R • L O V E E
• E R R E • S O L E S • S R
P E U • M O • N A G E U S E
• S C H A K O S • E S S E S
```

Une minuscule fenêtre de temps pour influencer le fonctionnement d'une cellule

Adrien Chauvier, étudiant en doctorat, a cru remarquer une anomalie dans le mécanisme cellulaire qu'il observait.

Après avoir répliqué le processus plusieurs fois, l'équipe de recherche a pu constater qu'ils avaient découvert un aspect temporel important dans la régulation de la cellule. Publiée dans le magazine *Nature Communications*, cette recherche ouvre la voie à beaucoup d'autres études et possiblement à la création de nouveaux antibiotiques. Longtemps, la communauté scientifique a cru que la majorité des mécanismes cellulaires étaient régis par des protéines qui constituent la machinerie moléculaire des organismes vivants. Vers la fin du 20e siècle, on a découvert que l'acide ribonucléique, une molécule apparentée à l'acide désoxyribonucléique , pouvait jouer un rôle fonctionnel en plus de leur rôle codant. En effet, alors qu'une très faible partie du génome humain code pour des protéines ayant un travail bien précis dans la cellule, la grande majorité du génome est transcrite sous forme d'ARN. Longtemps relégué à titre de simple messager cellulaire, l'ARN est maintenant considéré comme un joueur important dans la cellule à cause de sa très grande abondance en agissant à titre de régulateur cellulaire.

Les riborégulateurs

Une particularité de certains ARN bactériens est qu'ils contiennent une structure régulatrice, un riborégulateur, qui régule l'expression des gènes en se liant à un métabolite cellulaire, des composés organiques essentiels à la cellule. En contrôlant l'expression d'un gène, un riborégulateur agit littéralement comme un interrupteur, contrôlant ainsi la quantité de certains composés. Les riborégulateurs sont connus depuis moins de 15 ans : il reste donc encore beaucoup à découvrir concernant le rôle de ces derniers dans l'expression de leurs gènes respectifs.

Récemment, Daniel Lafontaine et Adrien Chauvier, ont découvert un aspect important du fonctionnement des riborégulateurs. Publiée en décembre dans le journal scientifique *Nature Communications*, cette étude démontre que les riborégulateurs disposent d'un court laps de temps afin que leur régulation soit réellement efficace.

Les polluants chimiques, une menace pour les ours

Les ours polaires, grands carnivores de l'Arctique, déjà menacés par le réchauffement du climat, subissent aussi les assauts de polluants chimiques, selon une étude parue jeudi. Ces polluants représentent un risque pour leur santé 100 fois supérieur à la limite considérée comme acceptable pour les ours adultes, et mille fois pour les petits. "*Il s'agit de la première étude visant à quantifier le risque que représentent pour l'écosystème arctique les polluants organiques persistants (POP)*", souligne l'auteur principal, Sara Villa, toxicologue à l'université de Milan-Bicocca. Les chercheurs ont synthétisé 40 ans de travaux sur l'exposition des ours, mais aussi des phoques et du cabillaud, sur toute une région allant du Svalbard à l'Alaska (moins de données sont disponibles sur la Russie).

Les POP persistent pendant des décennies dans la nature

Utilisés dans l'agriculture et l'industrie, les Pop, qui viennent notamment perturber le système endocrinien, persistent pendant des décennies dans la nature, et se concentrent en remontant la chaîne alimentaire: en passant, par exemple, du plancton aux poissons puis aux phoques et enfin aux ours, ils s'accumulent jusqu'à atteindre des doses très toxiques. Aussi les petits de l'ours sont-ils particulièrement exposés, via le lait contaminé de leur mère. Parmi ces Pop, les PCB ont été largement interdits dès les années 70, mais on en trouve encore des traces chez les ours blancs. Et de nouvelles familles de composants chimiques sont venues les remplacer, qui à leur tour posent problème. Ainsi le perfluorooctanesulfonate est considéré comme très toxique pour les mammifères. Ces substances, toujours autorisées, sont utilisées notamment pour imperméabiliser du papier, des tissus, du mobilier, éviter les taches d'eau ou de graisse, ou encore pour fabriquer certaines mousses d'extincteurs. Ces menaces viennent s'ajouter à toutes celles pesant déjà sur l'ours blanc, qui devrait perdre un tiers de sa population d'ici la moitié de ce siècle.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

Dynamite

Inventeur : Fred Nobel **Date : 1866** **Lieu : Suède**

La dynamite fut inventée en 1866 par Fred Nobel, celui même qui légua sa fortune pour créer le prix du même nom. Elle était alors très dangereuse, commercialisée sous sa forme liquide; le frère de Fred Nobel mourut d'ailleurs durant une préparation à base de nitroglycérine, le composé chimique à la base de la dynamite.

RETOUR À COLD MOUNTAIN

20h55 W9

Durant la guerre de Sécession, Inman, un soldat sudiste, est parti au combat convaincu du bien-fondé du conflit. Mais, vite écœuré par la boucherie des batailles, il déserte pour retrouver son village, Cold Mountain, où l'attend la belle Ada. La jeune femme, ruinée, survit tant bien que mal. Avec l'aide de Ruby, une fille de la campagne pleine d'énergie, elle lutte comme elle peut contre la misère.

QUAND LE DIRECT PART EN LIVE !

20h55 8

Grâce au direct, à la télévision, tout peut arriver, le meilleur comme le pire ! L'émission propose de revenir sur quelques-uns des moments les plus marquants de ces émissions réalisées sans filet. Les interventions souvent décalées de Jamel Debbouze et Fabrice Luchini, la rencontre mémorable entre Serge Gainsbourg et Whitney Houston sur le plateau de Michel Drucker ou encore les clashs de certains politiques.

PRIMAIRE DE LA GAUCHE : L'HEURE DU CHOIX

20h55 2

L'heure du dernier débat avant le 1er tour de la primaire à gauche est arrivé. France 2 et Europe 1 proposent de le suivre, en direct et en simultané, sur les deux antennes. Hamon, Montebourg, Valls, Pinel, Peillon, de Rugy et Bennhamias répondront aux questions de David Pujadas, Léa Salamé et Fabien Namias. Des questions des internautes seront également posées aux candidats.

UN CRIME AU PARADIS

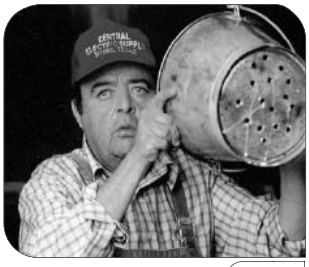

20h55 3

Au début des années 80, Jojo exploite une ferme, Le Paradis. Sa femme, Lulu, alcoolique et acariâtre, lui rend la vie infernale, sabotant son travail ou l'humiliant en public. Jojo n'en peut plus. Mais il ne veut pas divorcer, de peur de perdre le domaine, et il refuse d'éliminer Lulu... pour ne pas finir guillotiné ! L'apparition télévisée de maître Jacquard, un avocat qui obtient l'acquittement de tous ses clients, lui donne une idée.

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

L'HÉRITAGE EMPOISONNÉ

20h55 arte

Encore sous le choc de sa macabre découverte, l'oncle Konrad convoque Oskar, Lasse et Jonna chez lui. Il accuse Anna-Lisa de s'être débarrassée de Mauritz et Oskar d'avoir caché le cadavre. Sérieusement ébranlé par ces affirmations, Oskar replonge dans l'alcool et semble prêt à craquer. Kim cherche à se rendre utile et veut apprendre à servir comme une professionnelle. Jonna se penche sur de vieux souvenirs de son père.

DANS LE MONDE SECRET DU DAKAR

20h55 4

D'Asuncion, au Paraguay, à Buenos Aires, en Argentine, ce document propose une plongée au cœur de l'édition 2017 à travers le regard des concurrents et du personnel. John Comoglio, pilote moto, participe pour la première fois et sans assistance au rallye. A 70 ans, Etienne Smulevici prend le départ de la course à bord de son camion pour son 35e Dakar. Florence Pommerie assure durant quinze jours le suivi médical de la caravane.

LIMITLESSC CASSE-TÊTE CHINOIS

20h55 M6

Brian obtient sa toute première affaire confidentielle, qui lui donne accès à des informations de très haute importance. Le bureau a en effet besoin de son aide pour monter un dossier contre Mao Zhang. Cet immigrant chinois est l'un des meilleurs ingénieurs de Miller-Bluet Technologies et est soupçonné de vendre des données sensibles à son pays. L'enquêteur doit commencer par fouiller les poubelles du suspect afin de trouver des indices.

SECTION DE RECHERCHES FAMILLE DÉCOMPOSÉE

20h55 TF1

L'équipe fait le point sur la disparition de Marc Boilland, directeur d'un centre pour enfants autistes. Puis, elle est appelée au port. Le corps sans vie d'Augustin Marolle, 26 ans, qui gère un food truck, vient d'être repêché. Adopté, Augustin venait d'apprendre qu'il avait une sœur, Sandrine Paoli, héritière d'un domaine viticole de la région.

MIDI Quotidien national d'information
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -Tel./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

MAURANE

POSE AU CÔ TÉ DE SA FILLE LOU

MICHAEL SCHUMACHER

Toujours convalescent, perd un à un ses sponsors

2 nouveaux sponsors ont décidé de ne plus collaborer avec Michael Schumacher, toujours en convalescence depuis son accident de ski en 2013. Le fabricant de portes Hörmann a résilié son contrat avec la star tandis qu'Audemars Piguet, célèbre vendeur de montres de luxe, n'a pas renouvelé son engagement avec lui. La griffe a également retiré de la vente les montres fabriquées en édition limitée à l'effigie de l'ancien champion de Formule 1.

CYRIL HANOUNA

Se lance dans la télé-réalité... avec des célébrités !

Un nouveau pari pour Baba...Les téléspectateurs de plus en plus nombreux de Touche pas à mon poste le savent, Cyril Hanouna n'est jamais à court d'idées plus ou moins farfelues. Selon TV Magazine, l'animateur et producteur à succès aurait décidé de se lancer très prochainement dans la télé-réalité sentimentale !

MIDI Libre
Quotidien national d'information
N° 2988 | Jeudi 19 janvier 2017

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	06h28
Dohr	12h59
Asr	15h39
Maghreb	18h02
Icha	19h24

PLUS DE 80 MORTS DANS L'ATTENTAT CONTRE UN REGROUPEMENT DE L'ARMÉE À GAO

DEUIL DE 3 JOURS AU MALI

Le bilan de l'attentat visant un camp de regroupement de l'armée à Gao dans le nord du Mali s'est élevé à plus de 80 morts, a indiqué une source hospitalière.

Le président malien a décrété un deuil national de trois jours. *"Un kamikaze a attaqué un camp de regroupement à Gao, le dernier bilan est de 80 morts"*, a affirmé une source hospitalière citée par les agences.

"Le kamikaze est venu dans un véhicule et s'est fait exploser. L'attaque a eu lieu ce matin à 8h40", a indiqué plus tôt une source militaire au sein de la Mission de l'Onu au Mali (Minusma).

La Minusma toujours "sous-équipée"

La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation du Mali (Minusma) est toujours "*sous-équipée*", en raison de la non satisfaction de toutes ses doléances, indique un récent rapport de l'Onu.

Le rapport, publié mardi, et détaillant la capacités de la Minusma, fait état d'un manque de matériel qui empêche la mission de s'acquitter de son mandat citant une longue liste de doléances où l'Onu fait le bilan de tout ce qui manque : par exemple quatre hélicoptères, une compagnie de forces spéciales, une compagnie spécialisée dans les explosifs et les déminages ou encore près de 100 véhicules blindés pour les transports de troupes.

Une *"dernière requête plus que nécessaire car les morts et les blessés dus à l'explosion de mines ou bien d'engins explosifs improvisés au passage des convois de casques bleus sont de plus en plus récurrents"*, souligne le document.

L'Onu précise dans ce même rapport que tous ces manques empêchent *"les militaires de s'acquitter de leur mandat"*, notant que d'ici la fin janvier, la situation va devenir plus critique puisque le contingent néerlandais va se désengager et avec lui ses sept hélicoptères. C'est l'Allemagne qui devrait normalement les remplacer.

Le rapport de l'Onu souligne tout de même le prochain déploiement d'une force de réaction rapide sénégalaise, basée à Mopti, dans le centre du Mali.

Déployée en vertu du chapitre VII de la Charte de l'Onu, la Minusma a pour principal mandat de stabiliser les principales agglomérations du Mali et de contribuer au rétablissement de l'autorité de l'État dans tout le pays.

Elle a pour mandat notamment de protéger les populations civiles et le personnel de l'Onu sur le terrain.

On a décidé d'augmenter le nombre de militaires de cette force de 11.240 à 13.289, soit une hausse de 18 %, et celui des policiers, de 1.440 à 1.920 personnes.

Le Conseil de sécurité a, au terme de cette résolution, réaffirmé, son ferme attachement à la souveraineté et à l'intégrité territoriale du Mali, en réaffirmant les principes fondamentaux du maintien de la paix dans ce pays.

Il a considéré que *"l'Accord de paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger et signé en 2015, constitue un texte équilibré et complet, tout en respectant la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale de l'État malien"*. Le Conseil de sécurité a en outre salué *"le rôle joué par l'Algérie et les autres membres de l'équipe de médiation internationale pour aider les parties maliennes à appliquer l'accord"*.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE

UN NARCO-TRAFIQUANT APPRÉHENDÉ À BISKRA

Un narcotrafiquant a été appréhendé mardi à Biskra par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) qui a également saisi huit quintaux de kif traité, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire "a appréhendé, le 17 janvier 2017 à Biskra, (4e Région militaire), un narcotrafiquant à bord d'un camion chargé d'une importante quantité de kif traité s'élevant à huit quintaux", précise le MDN.

Dans le même contexte, des détachements de l'ANP et de la Gendarmerie nationale, en coordination avec les services de la Sûreté nationale "ont arrêté, six narcotrafiquants et saisi 195 kilogrammes de kif traité à El-Bayadh, Sidi Bel-Abbès et Tlemcen, (2e Région militaire)".

D'autre part, des éléments de la Gendarmerie nationale et des gardes-frontières "ont mis en échec à Tlemcen, (2e Région miliaire) et Biskra, (4e Région militaire), des tentatives de contrebande de 4.200 litres de carburants et 2.852 unités de différentes boissons". Par ailleurs, des détachements de l'ANP "ont arrêté à Adrar, Ouargla et Tamanrasset 106 immigrants clandestins de différentes nationalités africaines et saisi 9 détecteurs de métaux et un téléphone satellitaire".

PALAIS DES EXPOSITIONS

INCENDIE DANS UN DÉPÔT D'APPAREILS ÉLECTRONIQUES

Un incendie s'est déclaré hier à 7h49 au niveau d'un dépôt d'appareils électroniques au Palais des expositions des Pins maritimes à Alger sans causer heureusement de pertes humaines, selon le chargé de la communication de la Protection civile, Khaled Benkhalfallah.

L'incendie, que les services de la Protection civile s'attelaient encore à circonscrire dans la journée d'hier, a *"occasionné des dégâts matériels"*, selon la même source.

Il a indiqué par ailleurs que les *"causes du sinistre ne sont pas encore déterminées, cette mission est du ressort de la police scientifique"*.

RUSSIE

LE PERMIS DE SÉJOUR DE SNOWDEN PROLONGÉ

Les autorités russes ont prolongé de deux ans le permis de séjour de l'ex-consultant du renseignement américain et lanceur d'alerte Edward Snowden qui vit depuis 2013 en Russie, a annoncé hier la porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères.

"On vient tout juste de prolonger de deux ans le permis de séjour en Russie de Snowden", a indiqué la porte-parole Maria Zakharova. Edward Snowden bénéficiait jusque là d'un permis de séjour de trois ans, obtenu après un droit d'asile d'un an. Il avait au départ passé plus d'un mois - selon la version officielle - dans la zone de transit de l'aéroport international moscovite Cheremetievo.

L'ancien consultant de la NSA a fui en Russie après avoir transmis à la presse des dizaines de milliers de documents prouvant l'étendue des activités de la NSA, démontrant l'ampleur de la surveillance électronique exercée par les États-Unis.

Ces révélations avaient alors suscité de très fortes tensions entre les États-Unis et leurs alliés et la décision des autorités russes de lui accorder un permis de séjour avait provoqué la colère de Washington.

Le prolongement de son permis de séjour intervient alors que le président américain Barack Obama a réduit mardi la peine de la militaire Chelsea Manning qui purgeait une peine de 35 ans de prison pour avoir transmis des documents confidentiels à WikiLeaks. Manning sera libérée le 17 mai.

Cette décision a été saluée par Edward Snowden, lui-même inculpé aux États-Unis d'espionnage et de vol de documents appartenant à l'État et privé de passeport américain.

Le président sortant américain a pourtant exclu de gracier ou commuer la peine d'Edward Snowden, selon le porte-parole de l'exécutif américain, Josh Earnest, qui a souligné que l'ex-consultant avait "fui dans les bras d'un adversaire", la Russie.